

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

03

EDUCATION

02

ADMINISTRATION

05

RURAL

04

GOVERNANCE PUBLIQUE

03

ENERGIE

01

N° 2484

25 Janvier 2022

25 January 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)

Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°003/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 21 JANVIER 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE ET RACCORDEMENT AU SYSTÈME DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA CITÉ DE LOM PANGAR, RÉGION DE L'EST, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 20 OCTOBRE 2021.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0060 22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/rtm</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°0060 22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/RTM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE DÉCAPAGE ET DE LUSTRAGE DU SOL EN GRANITE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 0058-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 0058-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE ET LA POSE DE HUIT (08) SPLITS MODÈLE CASSETTE PLAFONNIER SYSTEM DE 3CV AUX SALONS VIP AFAMBA ET MEFOU À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 0066 -22/ADC/DG/DG.M/ta</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 0066 -22/ADC/DG/DG.M/TA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DE L'ÉCLAIRAGE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA .
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/CEN/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CEN/CIPM/2022 DU 24 JANVIER 2022, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME, EN PROCEDURE D'URGENCE (LOT UNIQUE) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CENAME EXERCICE BUDGETAIRE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	22-02-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b> <a href="#">05/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAINTENANCE TELEPHONIQUE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINREX EXERCICE : 2022IMPUTATION : 56 06 079 01 390000 6101 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 09-02-2022
----------	--

<b>7</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°0070-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/rtm</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°0070-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/RTM PORTANT PUBLICATION, SUITE À LA RÉOLUTION N°002-112EME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN DU 21 DÉCEMBRE 2021 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À PASSER CERTAINS MARCHÉS EN GRÉ EN GRÉ DANS LE CADRE DES PRÉPARATIFS DE LA CAN TOTAL ENERGIES 2021, DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION RESTREINTE N°17/CR/ADC/DG/DM/2021 DU 19/11/2021 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
----------	--

<b>8</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 0057-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 0057-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE PROPRETÉ GÉNÉRALE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
----------	---

<b>9</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°0062- 22/ADC/DG/DG.M/rtm</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°0062- 22/ADC/DG/DG.M/RTM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RAFRAICHISSEMENT DE LA PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
----------	---

<b>10</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°0064-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/rtm</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°0064-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/RTM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RAFRAICHISSEMENT DE LA PEINTURE INTÉRIEURE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°004/C/CENEEMA/DEPP/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°004/C/CENEEMA/DEPP/2022 DU 18 JAN 2022PORTANT ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT 001/AONR/CENEEMA/CIPM/2020 DU 29 DECEMBRE 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE SANTE DU PERSONNEL DU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA) <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">003/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0003/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2022 DU 22/01 /2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE GUIWA-YANGAMO DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS MINADER- EXERCICE 2022 1-OBJET DE L'APPEL D'OFFRES</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 22-02-2022</p>
-----------	---

<b>13</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">07/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE ET LA POSE D'UN ASCENSEUR AU BÂTIMENT B AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINREX EXERCICE : 2022IMPUTATION : 56 06 079 01 340010 2240</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> 15-02-2022</p>
-----------	---

<b>14</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">04/AAONO/MINREX/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022,EN PROCEDURE D'URGENCE.POUR LA MAINTENANCE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT :BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINREXEXERCICE : 2022IMPUTATION : 56 06 079 01 390000 6163</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 14-02-2022</p>
-----------	--

<b>15</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 0062-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 0062-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>16</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°0067-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/rm</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°0067-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/RTM PORTANT PUBLICATION, SUITE À LA RÉOLUTION N°002-112EME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN DU 21 DÉCEMBRE 2021 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À PASSER CERTAINS MARCHÉS EN GRÉ EN GRÉ DANS LE CADRE DES PRÉPARATIFS DE LA CAN TOTAL ENERGIES 2021, DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION RESTREINTE N°007/CR/ADC/DG/DM/2021 DU 19/11/2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>17</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°002/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°002/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2022 DU 4 JANVIER 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°004/DC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM/2021 DU 08 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUXDE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC LATRINE A TROIS (03) CELLULES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAKOURI DANS LA COMMUNE DE YOKO- DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°001/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°001/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2022 DU 04 JANVIER 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°003/AC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM/2021 DU 08 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAUX ADMINISTRATIF EQUIPEES DE SOIXANTE (60) TABLES BANCS, QUATRE (04) TABLES, HUIT(08) CHAISES AU CES DE LIINTE DANS LA COMMUNE DE YOKO REGION DU CENTRE  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>19</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°0069- 22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/rtm</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°0069- 22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/RTM PORTANT PUBLICATION, SUITE À LA RÉOLUTION N°002-112ÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN DU 21 DÉCEMBRE 2021 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À PASSER CERTAINS MARCHÉS EN GRÉ À GRÉ DANS LE CADRE DES PRÉPARATIFS DE LA CAN TOTAL ENERGIES 2021, DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION RESTREINTE N° 002/CR/ADC/DG/DM/2021 DU 15/11/2021  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>20</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°0061-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/rtm</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°0061-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/RTM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RAFRAICHISSEMENT DE LA PEINTURE INTÉRIEURE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>21</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°0063 22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/rtm</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°0063 22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/RTM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RAFRAICHISSEMENT DE LA PEINTURE EXTÉRIEURE DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>22</b>	<b>Reference</b> <a href="#">03/AAONO/MINREX/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SECURITE ET LE GARDIENNAGE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINREX EXERCICE : 2022 IMPUTATION : 56 06 079 04 390000 6188  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> 14-02-2022
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>23</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0 Lire</a> <b>Titre/objet</b> REPORT DE LA DATE D'OUVERTUREOBJET :CONSULTATION OUVERTE N°_001/21_/DC/MINESEC/CSPM-PEST/U02/2021 DU 30/12/2021_ POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE ASSURANCE MALADIE GROUPE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE, POUR UNE PERIODE DE 12 MOIS. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>24</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 002/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2022 Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 002/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2022 DU 04 JANVIER 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°004/DC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YKO/2021 DU 08 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUXDE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC LATRINE A TROIS (03) CELLULES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAKOURI DANS LA COMMUNE DE YOKO DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>25</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2022 Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°001/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2022DU 24/01/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES ET CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LA LOCALITE D'ODZA, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.EN DEUX LOTS LE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES ET CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LA LOCALITÉ D'ODZA, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI. <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> 22-02-2022
-----------	--

<b>26</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°001/C/CENEEMA/DEPP/2022 Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°001/C/CENEEMA/DEPP/2022 DU 03/0/2022PORTANT ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/CENEEMA/CIPM/2020 DU 29 DECEMBRE 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE ET PARC ENGIN AGRICOLES EN DEUX LOTS POUR LE COMPTE DU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA) <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>27</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2022 Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2022 DU 22/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES (STADE DE FOOTBALL ET TRIBUNE PLACE DES FETES) A NGOURA, DANS LA COMMUNE DE NGOURA. DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 22-02-2022
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>28</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2022 DU 22.JANVIER2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES ET CENTRE PRESCOLAIRE COMMUNAUTAIRE (CPC) DE LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2022  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> 22-02-2022
-----------	--

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/AAONO/MINREX/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA PROPRETÉ ET LE DÉSHÉBAGE DES AIRES ATTENANTES AUX BÂTIMENTS, LE NETTOYAGE, L'ENTRETIEN ET LA RÉGÉNÉRATION DES ESPACES VERTS AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINREX EXERCICE : 2022 IMPUTATION : 56 06 079 01 390000 6161  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> 10-02-2022
-----------	---

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">003/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 003/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 21 JAN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE ET RACCORDEMENT AU SYSTÈME DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA CITÉ DE LOM PANGAR, RÉGION DE L'EST, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 20 OCTOBRE 2021.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 0063-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 0063-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE PROPRETÉ GÉNÉRALE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 0080 -22/ADC/DG/DG.M/ta</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 0080 -22/ADC/DG/DG.M/TAPORTANT PUBLICATION, SUITE À LA RÉOLUTION N° 002-112ÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN DU 21 DÉCEMBRE 2021 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À PASSER CERTAINS MARCHÉS EN GRÉ À GRÉ DANS LE CADRE DES PRÉPARATIFS DE LA CAN TOTAL ENERGIES 2021, DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION RESTREINTE N° 001/CR/ADC/DG/DM/2021 DU 12/11/2021.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/SCPM/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/SCPM/C1PM/2022 DU 19/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LARMA DANS LA COMMUNE DE GUIDER FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 56 15 102 01 64 15 12 28 11  <b>Nature de prestation</b> Travaux  <b>Date de cloture</b> 10-02-2022
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>34</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 0064-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 0064-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE ET LA POSE DE HUIT (08) SPLITS MODÈLE CASSETTE PLAFONNIER SYSTEM DE 3CV AUX SALONS VIP AFAMBA ET MEFOU À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALÉN.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>35</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°001/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°001/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2022 DU 04 JANVIER 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°003/DC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM/2021 DU 08 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAUX ADMINISTRATIFS EQUIPEES DE SOIXANTE (60) TABLES BANCS, QUATRE (04) TABLES, HUIT(08) CHAISES AU CES DE LINTE DANS LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>36</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 003/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 21 JAN 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE ET RACCORDEMENT AU SYSTÈME DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA CITÉ DE LOM PANGAR, RÉGION DE L'EST, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 20 OCTOBRE 2021.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>37</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/AAONO/MINREX/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022,EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES BATIMENTS AU MINISTERE DESRELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT :BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINREXEXERCICE : 2022IMPUTATION : 56 06 079 01 390000 6161
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	10-02-2022

<b>38</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 0056-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 0056-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>39</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">08/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAINTENANCE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINREX EXERCICE : 2022IMPUTATION : 56 06 079 01 390000 6165
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	09-02-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>40</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0068- 22/ADC/DG/DG.M/rtm</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°0068- 22/ADC/DG/DG.M/RTM PORTANT PUBLICATION, SUITE À LA RÉOLUTION N°002-112ÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN DU 21 DÉCEMBRE 2021 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À PASSER CERTAINS MARCHÉS EN GRÉ À GRÉ DANS LE CADRE DES PRÉPARATIFS DE LA CAN TOTAL ENERGIES 2021, DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION RESTREINTE N° 008/CR/ADC/DG/DM/2021 DU 22/11/2021
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>41</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0066- 22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/rtm</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°0066- 22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/RTMPORTANT PUBLICATION, SUITE À LA RÉOLUTION N°002-112ÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN DU 21 DÉCEMBRE 2021 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À PASSER CERTAINS MARCHÉS EN GRÉ À GRÉ DANS LE CADRE DES PRÉPARATIFS DE LA CAN TOTAL ENERGIES 2021, DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION RESTREINTE N°08/CR/ADC/DG/DM/2021 DU 22/11/ 2021
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>42</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0009/AONO/C.BIPINDI/SG/CIPMP/2022 DU 20/01/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0009/AONO/C.BIPINDI/SG/CIPMP/2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE (2 X 1,5) SUR LA RIVIERE MAPEMBE DE LA SECTION DE ROUTE EN TERRE BIPINDI-NSOLA (R1015), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	09-02-2022

<b>43</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000265/INS/DG/DAF/SDBM/SMA</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/INS/CIPM/2021 DU 07/22/2021 POUR LE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES BATIMENTS, BUREAUX ET TOILETTES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>44</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">010/AONO/COM-BIPINDI/SG/CIPM/2022 DU 20/01/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/COM-BIPINDI/SG/CIPM/2022 DU 20/01/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PILE SUR LE PONT DE MOUNGUE DE LA SECTION DE ROUTE EN TERRE MEMEL-MOUNGUE (R1015), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	09-02-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>45</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0008/AONO/COM.BIPINDI/SG/CIPM/2022 DU 20/01/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DOSSIER D'APPEL D'OFFRE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0008/AONO/COM. BIPINDI/SG/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A NDOUA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE) <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 09-02-2022
-----------	---

<b>46</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000265/INS/DG/DAF/SDBM/SMA</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/INS/CIPM/2021 DU 07/22/2021 POUR LE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES BATIMENTS, BUREAUX ET TOILETTES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>47</b>	<b>Reference</b> <a href="#">03BIS/DDC/C-GDER/SIGAMP/2021 DU 20/02/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°03BIS/DDC/C-GDER/SIGAMP/2021 DU 20/02/2022 <b>Nature de prestation</b> Service Quantifiable <b>Date de cloture</b> 14-02-2022
-----------	--

<b>48</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 001/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2022 DU 24 JANVIER 2022POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION (0,55KM), D'EXTENSION BT TRIPHASEE (0,9KM) DU RESEAU ELECTRIQUE, ET D'INSTALLATION DE 120 EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC AU CENTRE URBAIN DE BOT- MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> 18-02-2022
-----------	---

<b>49</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/AONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/STADL/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AAONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/STADL/2022 DU 24 JANVIER 2022POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE A L'ECOLE PUBLIQUE D'EKOANGOMBE-SUD, ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB, EXERCICE 2022LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> 16-02-2022
-----------	---

<b>50</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/MINEPAT/PNDP/CSPM/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°002/MINEPAT/PNDP/CSPM/2022 DU 21 JANVIER 2022 RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LE COMPTE DU CONSORTIUM D'ONG/OSC DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS D'INGÉNIEURIE SOCIALE EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITÉS HIMO DU PNDP. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 07-02-2022
-----------	--

## ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**DECISION N°003/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 21 JANVIER 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE ET RACCORDEMENT AU SYSTÈME DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA CITÉ DE LOM PANGAR, RÉGION DE L'EST, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 20 OCTOBRE 2021.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

**Vu** le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la société Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

**Vu** le décret N° 2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

**Vu** le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

**Vu** la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

**Vu** La Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

**Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/EDC/CIPM/2021 du 20 octobre 2021 pour les travaux de construction d'un forage d'eau potable et raccordement au système de distribution d'eau de la cité de Lom Pangar, Région de l'Est ;

**Vu** le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 31 décembre 2021 relatif à l'examen du rapport d'analyse des offres reçues dans le cadre de l'Appel d'Offres sus visé,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'entreprise **SOGEFOR CORPORATION SARL**, B.P : 11062 Douala, Tél: (237) 693 189 167, 242 921 407 est attributaire du marché relatif **aux travaux de construction d'un forage d'eau potable et raccordement au système de distribution d'eau de la cité de Lom Pangar, Région de l'Est**, pour un montant, Toutes Taxes Comprises (TTC) **de 25 557 660 (Vingt-cinq millions cinq cent cinquante-sept mille six cent soixante) FCFA**, et un délai d'exécution de 03 (trois) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

**Article 2 :** Le Directeur Général de l'entreprise **SOGEFOR CORPORATION SARL** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6<sup>ème</sup> étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin

YAOUNDE le 21 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DR NSANGO THEODORE**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N°0060 22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/RTM      PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE  
COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE DÉCAPAGE ET DE LUSTRAGE DU SOL EN GRANITE DE  
L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
- Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
- Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;
- Vu La Résolution N° 12-58<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;
- Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu La Résolution N° 002-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
- Vu La Résolution N° 003-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
- Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu Le Dossier de Consultation des Entreprises **N° 08/CR/ADC/DG/DM/2021 du 22/11/2021** ;
- Vu La Résolution n°002-112<sup>ème</sup> session du Conseil d'Administration de la société Aéroports Du Cameroun du 21 décembre 2021 autorisant le Directeur Général à passer certains marchés en gré à gré dans le cadre des préparatifs de la CAN TOTAL ENERGIES 2021 ;

Considérant la correspondance n°155-22/ADC/CIPM/se du 15 Janvier 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés,

## DECIDE :

**ARTICLE 1-** la lettre-commande relative aux travaux de décapage et de lustrage du sol de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est attribuée à **l'ETS SERVAIR**, BP : 4 990 Yaoundé, Tél : 651 904 789, **pour un montant toutes taxes comprises de Vingt-quatre millions sept cent quarante mille quatre-vingt (24 740 080) FCFA** et un délai d'exécution d'Un **(01) mois**.

**ARTICLE 2-** Le Gérant de **l'ETS SERVAIR** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande;

**ARTICLE 3** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0058-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE ET LA POSE DE HUIT (08) SPLITS MODÈLE CASSETTE PLAFONNIER SYSTEM DE 3CV AUX SALONS VIP AFAMBA ET MEFOU À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALÉN.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-112ème session du 21 décembre 2021, autorisant le Directeur Général à passer certains marchés en procédure de gré à gré dans le cadre des préparatifs de la CAN TOTAL ENERGIES 2021 ;

Vu La correspondance n° 147-22/ADC/CIPM/se du 12 Janvier 2022, de la Commission Interne de Passation des Marchés, portant adoption du projet de lettre-commande.

### DECIDE :

**ARTICLE 1.**—La lettre-commande relative à la fourniture et la pose de huit (08) splits modèle cassette plafonnier system de 3CV aux salons VIP AFAMBA et MEFOU à l'aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est attribuée à la société **COFRELEC SARL**, BP : 12752 Yaoundé, Tél: 222 22 82 32/ 699 68 26 59, pour un montant de **vingt-cinq millions cinq cent quarante-trois mille trois cent cinquante (25 543 350) FCFA TTC** pour un délai d'exécution d'un (01) mois.

**ARTICLE 2.** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 18 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0066 -22/ADC/DG/DG.M/TA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DE L'ÉCLAIRAGE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA .**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier de Consultation des Entreprises N° 001/CR/ADC/DG/DM/2021 du 12/11/2021 ;

Vu La Résolution N° 002-112ème Session du Conseil d'Administration de la société Aéroports Du Cameroun du 21 décembre 2021 autorisant le Directeur Général à passer certains marchés en gré à gré dans le cadre des préparatifs de la CAN TOTAL ENERGIES 2021 ;

Considérant la correspondance N° 149-22/ADC/CIPM/se du 13 Janvier 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

**DECIDE :**

**ARTICLE 1** – Le marché relatif aux travaux de mise à niveau de l'éclairage à l'Aéroport International de Garoua, est attribué aux **ETS PK SERVICES, BP : 6756 Yaoundé, Tél : 699 634 857/677 735 222**, pour un montant toutes taxes comprises de **Cinquante-six millions cent trente-neuf mille cent quatre-vingt-dix (56 139 190) FCFA** et un délai d'exécution d'un **(01) mois**.

**ARTICLE 2** - La Gérante des **ETS PK SERVICES** est invitée à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de dudit marché.

**ARTICLE 3** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 19 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CEN/CIPM/2022 DU 24 JANVIER 2022,  
RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX TOUS  
RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME, EN  
PROCEDURE D'URGENCE (LOT UNIQUE) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA  
CENAMEEXERCICE BUDGETAIRE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
670440

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la CENAME lance, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la couverture en assurance multirisques des magasins et bureaux, tous risques informatiques et stocks des produits pharmaceutiques.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'offres consistent à couvrir la CENAME en assurance multirisques pour ses magasins et bureaux, tous les autres risques informatiques et des stocks des produits pharmaceutiques pour l'exercice 2022.

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de cette opération est de : **Quarante millions (40 000 000) francs CFA, toutes taxes comprises (TTC).**

## 4. Allotissement

Les prestations objets de la présente consultation sont constituées en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte aux Compagnies d'assurances installées en République du Cameroun, agréées conformément au Code CIMA, et ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. La gestion des polices d'assurances relatives au présent Appel d'Offres sera assurée par le Courtier INSURANCE AND RISK MANAGEMENT (IRM S.A).

## 6. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de fonctionnement de la CENAME, exercice 2022, imputation 670440.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : [www.cename.net](http://www.cename.net) ; E-mail : [contact@cename.cm](mailto:contact@cename.cm), dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : [www.cename.net](http://www.cename.net) ; e-mail : [contact@cename.cm](mailto:contact@cename.cm), dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable dans le compte numéro **33598860001-94** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » domicilié à la **BICEC - Cameroun**.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires (*dont un original et cinq copies marquées comme telles*), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la **CENAME, Tél. : 222 23 29 20 / 22 23 29 222, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, au plus tard **le 22 février 2022 à 14 heures** et devront porter la mention:

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 003/AONO/CEN/CIPM/2022 DU 24 JANVIER 2022, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME (LOT UNIQUE)  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **douze (12) mois** au minimum après notification de l'ordre de service de démarrage des prestations de la Lettre-commande

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre et/ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres, de **huit cent mille (800 000) Francs FCFA**.

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

## 12. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en un temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, techniques et financière aura lieu le 22 février 2022 à **15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

## 13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon la notation binaire, conformément aux critères ci-après :

### 1 : Critères éliminatoires :

- Absence de caution de soumission ;
- Absence d'agrément CIMA certifié par le MINFI ;
- Absence d'une pièce administrative ou non conforme aux prescriptions du DAO, après un délai de quarante huit (48) heures accordé à l'ouverture ;
- Fausse déclaration substitution ou falsification des pièces;
- Non-conformité aux Termes de Références ;
- Nombre de OUI inférieur à 22/29.

### 2 : Critères essentiels :

Critères	Notation (binaire OUI-NON)
Présentation générale de l'offre	

03 critères





Références générales du soumissionnaire (Représentativité territoriale, Ancienneté)	03 critères
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	04 critères
Description détaillée des garanties offertes	04 critères
Modalités de mise en jeu de la garantie	05 critères
Couverture des engagements règlementés	03 critères
Couverture de la marge de solvabilité	03 critères
Cadences de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	03 critères
Couverture de réassurance dans la branche considérée	01 critère
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>

Seules les offres ayant obtenu au moins un score de 22 « OUI » sur l'ensemble des critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'offres seront retenues pour l'évaluation des offres financières.

#### 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire moins-disant d'entre ceux ayant obtenu au moins vingt deux (22) OUI.

#### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

#### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 22 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : [www.cename.net](http://www.cename.net) ; E-mail : [contact@cename.cm](mailto:contact@cename.cm).

YAOUNDE le 24 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**VANDI DELI**

# MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022,  
EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAINTENANCE TELEPHONIQUE AU MINISTERE DES  
RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINREX EXERCICE :  
2022 IMPUTATION : 56 06 079 01 390000 6101**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
56 06 079 01 390000 6101

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la maintenance téléphonique au Ministère des Relations Extérieures. Globalement, les prestations attendues de l'Entreprise ou du Groupement d'Entreprises visent le fonctionnement optimal du matériel téléphonique.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations de maintenance téléphonique au Ministère des Relations Extérieures, qui seront exécutées pour la période allant de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations au 31 décembre 2022, les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, consistent en :

- o La vérification générale des dispositifs du réseau téléphonique ;
- o L'évaluation des risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes ;
- o Le dépoussiérage et le nettoyage des appareillages (autocommutateur PABX, répartiteur général, au moins dix (10) points de concentration (PC)) ;
- o La protection des câbles téléphoniques par des goulottes de 1,25/2 ;
- o Le remplacement des câbles téléphoniques ;
- o Le remplacement des câbles de raccordement rj11 ;
- o Le remplacement des batteries APC d'origine de l'onduleur du PABX ;
- o Le remplacement de la carte d'extension pour l'autocommutateur HIPATH 3800 ;
- o Le remplacement des postes téléphoniques analogiques défectueux ;
- o Le remplacement des postes téléphoniques numériques défectueux ;
- o Le remplacement de point de concentration (PC).

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût d'objectif des prestations, objet de ladite maintenance, est de **Francs CFA Dix-huit Millions (18 000 000)**.

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un Lot unique : **Maintenance téléphonique au Ministère des Relations Extérieures**.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises et/ou aux Groupements d'Entreprises de droit camerounais.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de Fonctionnement du Ministère des Relations Extérieures - Exercice 2022, Imputation : 56 06 079 01 390000 6101.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web [www.diplocam.cm](http://www.diplocam.cm), dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Vingt Six Mille (26 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

## 9. Remises des offres

Les documents constituant les offres seront rédigés en français ou en anglais, répartis en trois volumes ci-après, placés sous quadruple enveloppe dont :

- L'enveloppe extérieure ;
- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (« Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF », « Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE » et « Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE »), seront placées dans l'enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

*Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du Dossier d'Appel d'Offres et séparées par des intercalaires de couleur autre que la couleur blanche.*

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être remises contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 09 février 2022 à 14 heures** précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022, EN  
PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAINTENANCE TELEPHONIQUE AU MINISTERE DES RELATIONS  
EXTERIEURES.  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations, objet de la maintenance concernée, est de dix virgule cinq (10,5) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres, et dont le montant est de Trois Cent Mille (300 000) Francs CFA.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE».

Elle est effectuée, **le 09 février 2022 à 15 heures** précises dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et de non-présence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
- Absence ou non-conformité du Conducteur des prestations ;
- Non satisfaction d'au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) ;
- Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié dans l'offre financière.

### 2. Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif et l'Offre technique sont conformes au regard des critères éliminatoires, sera évaluée en fonction des critères essentiels suivants :

N°	Critères	Evaluation	
		OUI	NON
1.	Ressources humaines (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
2.	Références dans le domaine des prestations similaires livrées (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
3.	Plan de travail et méthodologie (3 sous-critères, seuil de validation : 3 Oui/3)		
4.	Ressources matérielles à mobiliser (3 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/3)		
5.	Capacité de financement (3 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/3)		
6.	Présomption de connaissance du site (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
7.	Présentation du dossier (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		

La grille d'évaluation des offres figure à la Pièce N° 12.

Seules les offres, qui auront satisfait à **au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07)** à l'issue de cette évaluation technique, seront déclarées conformes et admises à l'évaluation financière.

### 3. Evaluation financière

Seules les offres financières des soumissions non disqualifiées, à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives et de l'évaluation technique, seront évaluées pour en déterminer les montants corrigés.

### 15. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, a satisfait à au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) et est évaluée la moins-disante.

### 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40 du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 20 Janvier 2022

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**MBAYU FELIX**

## AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N°0070-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/RTM PORTANT PUBLICATION, SUITE À LA RÉOLUTION N°002-112EME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN DU 21 DÉCEMBRE 2021 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À PASSER CERTAINS MARCHÉS EN GRÉ EN GRÉ DANS LE CADRE DES PRÉPARATIFS DE LA CAN TOTAL ENERGIES 2021, DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION RESTREINTE N°17/CR/ADC/DG/DM/2021 DU 19/11/2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision N° **0064 -22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/rtm** du **18 janvier 2022**, la lettre-commande relative aux travaux de rafraichissement de la peinture intérieure de l'Aéroport International de Douala a été attribuée à l'**ETS PRESTACAM B.P** : 24136 Douala Tél : 699 585 461 pour un montant toutes taxes comprises de **quarante-neuf millions neuf cent soixante mille quatre-vingt-six (49 960 086) Francs CFA** et un délai d'exécution d'un **(01) mois**.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 18 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0057-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE PROPRETÉ GÉNÉRALE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-112ème session du 21 décembre 2021, autorisant le Directeur Général à passer certains marchés en procédure de gré à gré dans le cadre des préparatifs de la CAN TOTAL ENERGIES 2021 ;

Vu La correspondance n°144-22/ADC/CIPM/se du 11 Janvier 2022, de la Commission Interne de Passation des Marchés, portant adoption du projet de de la lettre-commande.

### DECIDE :

**ARTICLE 1**—La lettre-commande relative aux travaux de propreté générale à l'Aéroport International de Garoua, est attribuée à la société **ABE CORPORATE CAMEROUN SUARL**, BP : 12 935 Douala, Tél: 233 06 38 60/697 15 40 32, pour un montant de **vingt-deux millions quatre cent trente-huit mille six cent quatre-vingt-huit (22 438 688) FCFA TTC** pour un délai d'exécution **d'un (01) mois**.

**ARTICLE 2** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 18 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N°0062- 22/ADC/DG/DG.M/RTM      PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX  
TRAVAUX DE RAFRAICHISSEMENT DE LA PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE DE L'AÉROGARE  
PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution N° 002-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier de Consultation des Entreprises N° **008/CR/ADC/DG/DM/2021 du 22/11/2021**

Vu La Résolution n°002-112<sup>ème</sup> session du Conseil d'Administration de la société Aéroports Du Cameroun du 21 décembre 2021 autorisant le Directeur Général à passer certains marchés en gré à gré dans le cadre des préparatifs de la CAN TOTAL ENERGIES 2021.

Considérant la correspondance n°151-22/ADC/CIPM/se du 14 Décembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés adoptant le projet de marché,

## DECIDE :

**ARTICLE 1-** Le marché relatif aux travaux de rafraichissement de la peinture intérieure et extérieure de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Garoua, est attribué à l'ETS BATILUX CAMEROUN, Tél : 699 77 74 23676 15 80 87 **pour un montant toutes taxes comprises de Quarante vingt dix-neuf millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent soixante-treize (99 699 373) FCFA** et un délai d'exécution **d'Un (01) mois**.

**ARTICLE 2 -** Le Gérant de l'ETS BATILUX CAMEROUN, est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement dudit marché;

**ARTICLE 3 -** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N°0064-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/RTM      PORTANT ATTRIBUTION DE LA  
LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RAFRAICHISSEMENT DE LA PEINTURE INTÉRIEURE  
L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution N° 12-58<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution N° 002-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier de consultation N° **17/CR/ADC/DG/DM/2021 du 19/11/2021** ;

Vu La Résolution n°002-112<sup>ème</sup> session du conseil d'administration de la société Aéroports du Cameroun du 21 Décembre 2021 autorisant le Directeur Général à passer certains marchés en gré à gré dans le cadre des préparatifs de la CAN TOTAL ENERGIES 2021

Considérant la correspondance n°153-22/ADC/CIPM/se du 14 Janvier 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés,

## DECIDE :

**ARTICLE 1-** La lettre-commande relative aux travaux de rafraichissement de la peinture intérieure de l'Aéroport International de Douala est attribuée à l'**ETS PRESTACAM B.P** : 24136 Douala Tél : 699 585 461 pour un montant tout taxes comprises de **quarante-neuf millions neuf cent soixante mille quatre-vingt-six (49 960 086) Francs CFA** et un délai d'exécution d'un **(01) mois**.

**ARTICLE 2-** Le Gérant de l'**ETS PRESTACAM** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

**ARTICLE 3** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**COMMUNIQUE N°004/C/CENEEMA/DEPP/2022 DU 18 JAN 2022 PORTANT ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT 001/AONR/CENEEMA/CIPM/2020 DU 29 DECEMBRE 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE SANTE DU PERSONNEL DU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps le <b>21 janvier 2022 à 13 heures</b>, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires. L'analyse des offres techniques et financières sera réalisée à une date ultérieure qui sera communiquée. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps le 26 janvier 2022 à 13 heures, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires.</p>

2	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)</b></p> <div data-bbox="132 1339 860 1899" style="border: 1px solid black; padding: 10px;"><p><b>Article 37 : Résiliation du marché</b></p><p>Le présent Marché peut être résilié comme prévu dans les articles 13,15,17, 21, 23, 25, 40 et 41 du Code CIMA et à la section III Titre IV du Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 et également dans les conditions stipulées aux articles 42, 43, 44, 45, 46 et 47 du CCAG.</p><hr/><p><b>Article 18 : Paiement des primes</b></p><p>...Le Chef de Service dispose d'un délai de quatorze (14) jours maximum pour procéder à la signature des décomptes.</p></div>

## 2 Autres

Lire plutot

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

### Article 37 : Résiliation du marché

Le présent Marché peut être résilié comme prévu dans les articles 13,15,17, 21, 23, 25, 40 et 41 du Code CIMA et à la section II du Titre V du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés.

### Article 18 : Paiement des primes

...Le Chef de Service dispose d'un délai de quatorze (14) jours maximum pour procéder à la signature des décomptes.

Le Ministère en charge des Marchés Publics reçoit une copie des décomptes provisoires et vise la dernière facture relative à la prestation.

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE...

YAOUNDE le 18 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MEBANDE BATE EPSE EKOTTO MINKOUNA ANDREE CAROLINE**

## COMMUNE DE NGOURA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0003/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2022 DU 22/01 /2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE GUIWA-YANGAMO DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS MINADER- EXERCICE 2022 1-OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
56 30 186 04 641219 523112

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Publics de l'EXERCICE 2022, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOURA, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de NGOURA, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction du poste agricole de GUIWA YANGAMO dans la Commune de NGOURA, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur : ? Installation de chantier ; ? Terrassement ; ? Fondations ; ? Maçonneries ; ? Charpente et Couverture ; ? Menuiserie bois et métallique ; ? Peinture et revêtement ; ? Electricité ; ? Plomberie sanitaire et assainissement.

### 3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 20 000 000 (Vingt millions) Francs CFA TTC.

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics de la République du Cameroun, EXERCICE 2022 : ? Imputation : 56 30 186 04 641219 523112; ? Montant prévisionnel : 20 000 000 (Vingt millions) Francs CFA TTC.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de NGOURA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Recette Municipal de la Commune de NGOURA.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de NGOURA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Recette Municipal de la Commune de NGOURA.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NGOURA (Secrétariat du Maire), au plus tard le 22/02/2021 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2022 DU 22/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE GUIWA-YANGAMO DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

**10. Delai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**11. Cautionnement Provisoire**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 400 000 (Quatre cent mille) Francs CFA.

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 400 000 (Quatre cent mille) Francs CFA. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de NGOURA le 22/02/2022 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOURA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

#### c. Offre Financière

- 1) Absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 20 % des sous-détails. N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées. B. Critères de qualification des offres techniques : Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
  - 1) La capacité financière Oui/Non
  - 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non Page 6 sur 104
  - 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
  - 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
  - 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre: 1- administrative sera jugée conforme ; 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ; 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.



## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGOURA, aux numéros de téléphones : 674 790 224 / 693 938 406.

*NGOURA le 22 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

***MADA Michel***

# MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE ET LA POSE D'UN ASCENSEUR AU BÂTIMENT B AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINREX EXERCICE : 2022 IMPUTATION : 56 06 079 01 340010 2240**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
56 06 079 01 340010 2240

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres pour la fourniture et la pose d'un ascenseur au Bâtiment B au Ministère des Relations Extérieures.

## 2. Consistance des prestations

La fourniture consiste en l'acquisition d'un ascenseur, le transport, la manutention, la livraison et la mise en service.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, est de **Cent trois Millions (103 000 000) de Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

L'Appel d'Offres, objet du présent Avis, est constitué d'un lot unique.

## 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant autant que possible dans le secteur des ascenseurs et de l'électricité.

## 6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Relations Extérieures, Exercice 2022, Imputation : 56 06 079 01 340010 2240.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web [www.diplocam.cm](http://www.diplocam.cm) et sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Cent Mille (100 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du Dossier D'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres

## 9. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Les documents constituant les offres seront rédigés en français ou en anglais, répartis en trois volumes ci-après, placés sous quadruple enveloppe dont :

- L'enveloppe extérieure ;
- L'enveloppe A contenant le Dossier administratif (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (« Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF », « Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE » et « Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE »), seront placées dans l'enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

*Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du Dossier d'Appel d'Offres et séparées par des intercalaires de couleur autre que la couleur blanche.*

## 1. Soumission hors ligne

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être remises contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 15 février 2022 à 14 heures** précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE ET LA POSE D'UN ASCENSEUR AU BÂTIMENT B AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES.  
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

## 2. Soumission en ligne

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 15 février 2022 à 14 heures** précises.

*Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, sous pli scellé portant l'indication claire et lisible de « copie de sauvegarde » et des références de l'Appel d'Offres*

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE ET LA POSE D'UN ASCENSEUR AU BÂTIMENT B AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES.  
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »,*

devra être déposée contre récépissé ou transmise par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 15 février 2022 à 14 heures** précises.

### 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison ne devra pas excéder **cinq (05) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison.

### 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres, et dont le montant est de **Deux Millions soixante mille (2 060 000) Francs CFA**.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours

### 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE». Elle est effectuée, **le 15 février 2022 à 15 heures** précises dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et d'absence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
- Note évaluation technique inférieure à vingt-un (21) «oui» sur vingt-six (26) ;
- Omission d'un prix unitaire dans l'offre financière ;
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect des formats de fichiers requis pour la soumission des offres en ligne ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

### 2. Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les vingt-six (26) critères suivants :

- Présentation de l'offre (1 critère) ;
- Domaine d'activités de l'entreprise relevant du secteur des ascenseurs et de l'électricité (1 critère) ;
- Disponibilité des ressources financières ou accès à une ligne de crédit (2 critères) ;
- Fournitures similaires livrées (3 critères) ;
- Compatibilité de la Fourniture et services connexes proposés avec les spécifications techniques (11 critères) ;
- Méthodologie et planning d'exécution de la livraison (4 critères) ;
- Service après-vente (4 critères).

## 15. Attribution

Le Marché est attribué au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

### ASSISTANTE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155/222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute tentative de corruption ou tout fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 20 Janvier 2022

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**MBAYU FELIX**

# MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAINTENANCE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINREX EXERCICE : 2022 IMPUTATION : 56 06 079 01 390000 6163**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
56 06 079 01 390000 6163

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la maintenance au Ministère des Relations Extérieures. Globalement, les prestations attendues de l'Entreprise ou du Groupement d'Entreprises visent, selon le cas :

- La pérennité des dispositifs de protection des installations et de sécurité des personnes et la délivrance continue de l'énergie et de l'éclairage sur le plan électrique ;
- Le fonctionnement des installations d'alimentation en eau, d'évacuation EU/EV, des appareils sanitaires, de la pompe de forage, des supprimeurs et bache au MINREX.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations portent, de façon globale, sur le Lot N° (numéro du Lot) (désignation de la maintenance du Lot) au Ministère des Relations

Extérieures. Celles-ci, qui seront exécutées pour la période allant de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations au 31 décembre 2022, les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, consistent en: (choix alternatif de la liste ci-après à faire en fonction de l'objet du Lot de la Lettre Commande)

- Au titre du Lot N° 01 relatif à la maintenance électrique au Ministère des Relations Extérieures :
  - Le bilan-diagnostic des dispositifs de protection des installations et de sécurité des personnes (disjoncteurs, paratonnerres, parafoudres, mise à la terre, sectionneurs, etc.) et les propositions de solution au début de chaque trimestre ;
  - Le relevé mensuel des intensités, des tensions et des fréquences électriques ;
  - L'équilibrage éventuel des phases ;
  - Le serrage dans les boîtes de dérivation et les coffrets de distribution ; o Le serrage au niveau de la grille d'alimentation ;
  - La fermeture sécurisée des boîtes de dérivation et des armoires électriques ;
  - Le contrôle des températures sur les disjoncteurs ; o Le dépoussiérage et le nettoyage des appareillages ;
  - Le remplacement du petit matériel défectueux, principalement les lampes et tubes fluorescents, les prises de courants, les interrupteurs, les starters, les ballasts, les disjoncteurs, les fusibles, les câbles électriques, les goulottes.
- Au titre du Lot N° 02 relatif à l'entretien des sanitaires et de la plomberie au Ministère des Relations Extérieures :
  - Le bilan-diagnostic des installations d'alimentation en eau, d'évacuation EU/EV, des appareils sanitaires, de la pompe de forage, des supprimeurs et de la bache à eau ainsi que des propositions de solution au début de chaque trimestre ;AAONO Maintenance au MINREX, janvier 2022 1/5
- La maintenance du réseau d'alimentation et de distribution d'eau ; o La maintenance du réseau d'évacuation EU/EV ;
- La maintenance des supprimeurs ;
- La maintenance de la pompe de forage ;
- Le remplacement de certains équipements ou parties d'équipements sanitaires ou de plomberie défectueux ;
- Le remplacement de la robinetterie défectueuse.

### 3. Cout Prévisionnel

Les coûts d'objectifs respectifs des prestations, objet des différents Lots, s'établissent, à concurrence de **Francs CFA** :

**Trente Cinq Millions (35 000 000) pour le Lot N° 01 ;**  
**Dix Huit Millions (18 000 000) pour le Lot N° 02.**

### 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de deux (02) Lots :

Lot N° 01 : Maintenance électrique et du groupe électrogène au Ministère des Relations Extérieures ;  
Lot N° 02 : Entretien des sanitaires et de la plomberie au Ministère des Relations Extérieures.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises et/ou aux Groupements d'Entreprises de droit camerounais.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de Fonctionnement du Ministère des Relations Extérieures - Exercice 2022, Imputation : 56 06 079 01 390000 6163.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web [www.diplocam.cm](http://www.diplocam.cm), dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Cinquante Trois Mille (53 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

### 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (6) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être remises contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 14 février 2022 à 14 heures précises**. Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAINTENANCE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES (DEUX (02) LOTS).  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

### 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations, objet de chaque Lot défini ci-après, est de dix virgule cinq (10,5) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres, et dont le montant pour chaque Lot se présente ainsi qu'il suit.

- **Sept Cent Mille (700 000) Francs CFA pour le Lot N° 01 ;**
- **Trois Cent Soixante Mille (360 000) Francs CFA pour le Lot N° 02.**

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE».

Elle est effectuée, le 14 février 2022 à 15 heures précises dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres

## 14. Critères d'évaluation

### 1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;

- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;

- Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et de non-présence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;

- Absence ou non-conformité du Conducteur des prestations ;

- Non satisfaction d'au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) ;

- Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié dans l'offre financière.

### 2 Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif et l'Offre technique sont conformes au regard des critères éliminatoires, sera évaluée en fonction des critères essentiels suivants :

N°	Critères	Evaluation	
		OUI	

NON





1	Ressources humaines (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
2	Références dans le domaine des prestations similaires livrées (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
3	Plan de travail et méthodologie (3 sous-critères, seuil de validation : 3 Oui/3)		
4	Ressources matérielles à mobiliser (3 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/3)		
5	Capacité de financement (3 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/3)		
6	Présomption de connaissance du site (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
7	Présentation du dossier (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		

La grille d'évaluation des offres figure à la Pièce N° 12.

Seules les offres, qui auront satisfait à **au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07)** à l'issue de cette évaluation technique, seront déclarées conformes et admises à l'évaluation financière.

## 15. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, a satisfait à au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) et est évaluée la moins-disante. Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) Lot.

## 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé.

YAOUNDE le 20 Janvier 2022

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**MBAYU FELIX**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 0062-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0056-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du 18 janvier 2022, le marché relatif à la fourniture et la pose de glissières de sécurité à l'Aéroport International de Douala, a été attribué à la société **ZIMAKO SARL**, BP: 18451 Yaoundé, Tél: 699 68 62 49, pour un montant de **cinquante-huit millions deux cent trente et un mille quatre cent quatre-vingt-douze (58 231 492) FCFA TTC** pour un délai d'exécution **d'un (01) mois**.

YAOUNDE le 18 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N°0067-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/RTM PORTANT PUBLICATION, SUITE À LA RÉOLUTION N°002-112EME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN DU 21 DÉCEMBRE 2021 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À PASSER CERTAINS MARCHÉS EN GRÉ EN GRÉ DANS LE CADRE DES PRÉPARATIFS DE LA CAN TOTAL ENERGIES 2021, DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION RESTREINTE N°007/CR/ADC/DG/DM/2021 DU 19/11/2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision N° **0061 -22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/rtm** du **18 Janvier 2022** , la lettre-commande relative aux travaux de rafraichissement de la peinture intérieure de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen a été attribuée à la **SOCIETE COMPAGNIE ADO COMMERCIALE SARL** BP : 4833 Douala, Tél : 696 147 474 pour un montant toutes taxes comprises de **quarante-huit millions huit cent quatre-vingt-douze mille cinq cent (48 892 500) FCFA** et un délai d'exécution d'un **(01) mois**.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

*YAOUNDE le 18 Janvier 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

**COMMUNE DE YOKO**

**DECISION N°002/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2022 DU 4 JANVIER 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°004/DC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM/2021 DU 08 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC LATRINE A TROIS (03) CELLULES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAKOURI DANS LA COMMUNE DE YOKO- DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR**

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi N° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** la Loi N° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu** la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** la Loi N° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu** le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu** le Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** l'Arrêté Présidentiel N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** l'Arrêté N°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- Vu** la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2022 ;



- Vu** la Délibération N°014 /DEL/CY/CM/SG/2021 du 23 Décembre 2021 portant examen et vote du budget de l'exercice 2022 ;
- Vu** la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu** La Demande de Consultation N°004/AC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM/2021 du 08 Octobre Mars 2021 pour les travaux de construction d'un (01) bloc de latrine a trois (03) cellules

à l'Ecole Publique de Makouri ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°16 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée au dépouillement des Offres, suivi des propositions d'attribution des marchés relatifs aux Demandes de Consultation N°003 et N°004/DC/C-MK/C-YKO/CIPM/2021 du 08 Octobre 2021.

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**: Le soumissionnaire, **ETS DD & FRESRES, B.P : 6054 Yaoundé, Tél : 699535353/677712854**, est retenu pour les travaux de construction d'un (01) bloc de latrine a trois (03) cellules à l'Ecole Publique de Makouri dans la Commune de Yoko- Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

**Article 2** : Le montant TTC du contrat est de **cinq quatre cent soixante un mille trois cent soixante quatre (5 461 364) FCFA**.

Le MAIRE

**Article 3**: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2022 est de 04 (quatre) mois calendaires.

**Article 4** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

**COMMUNE DE YOKO**

**DECISION N°001/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2022 DU 04 JANVIER 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°003/AC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM/2021 DU 08 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAUX ADMINISTRATIF EQUIPEES DE SOIXANTE (60) TABLES BANCS, QUATRE (04) TABLES, HUIT(08) CHAISES AU CES DE LIINTE DANS LA COMMUNE DE YOKO REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR**

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi N° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** la Loi N° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu** la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** la Loi N° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu** le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu** le Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** l'Arrêté Présidentiel N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** l'Arrêté N°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- Vu** la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2022 ;



- Vu** la Délibération N°-014 /DEL/CY/CM/SG/2021 du 23 Décembre 2021 portant examen et vote du budget de l'exercice 2022 ;
- Vu** la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu** La Demande de Consultation N°003/AC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM/2021 du 08 Octobre Mars 2021 pour les travaux de construction d'un (01) bloc de deux(02) salles de classe avec bureau administratif équipés de soixante (60) tables bancs, quatre (04) tables, huit (08) chaises au ces de Linté dans la commune de Yoko, Région du centre;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°16 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée au dépouillement des Offres, suivi des propositions d'attribution des marchés relatifs aux Demandes de Consultation N°003 et N°004/DC/C-MK/C-YKO/CIPM/2021 du 08 Octobre 2021

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**: Le soumissionnaire, **ETS DD & FRERES, B.P : 6054 Yaoundé, Tél : 699535353/677712854**, est retenu pour les travaux de construction d'un (01) bloc de deux(02) salles de classe avec bureau administratif équipés de soixante (60) tables bancs, quatre (04) tables, huit (08) chaises au CES de Linté dans la commune de Yoko- Département du Mbam et Kim- Région du centre.

**Article 2** : Le montant TTC du contrat est **de vingt-quatre millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent-vingt-sept (24 599 737) FCFA.**

Le MAIRE

**Article 3**: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2022 est de 04 (quatre) mois à compter de la date de signature du contrat.

**Article 4** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N°0069- 22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/RTM PORTANT PUBLICATION, SUITE À LA RÉSOLUTION N°002-112ÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN DU 21 DÉCEMBRE 2021 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À PASSER CERTAINS MARCHÉS EN GRÉ À GRÉ DANS LE CADRE DES PRÉPARATIFS DE LA CAN TOTAL ENERGIES 2021, DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION RESTREINTE N° 002/CR/ADC/DG/DM/2021 DU 15/11/2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision N°0063-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/rtm du 18 Janvier 2022 le marché relatif aux travaux de rafraichissement de la peinture extérieure de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est attribuée à **l'ETS JEFREER**, BP: 12 715 Yaoundé, Tél : 696 298 431 pour un montant toutes taxes comprises de **Quatre-vingt-dix-huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent sept (98 499 507) FCFA et un délai d'exécution d'Un (01) mois.**

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 18 Janvier 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N°0061-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/RTM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RAFFRAICHISSEMENT DE LA PEINTURE INTÉRIEURE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution N° 12-58<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution N° 002-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier de consultation N° **007/CR/ADC/DG/DM/2021 du 19/11/2021** ;

Vu La Résolution n°002-112<sup>ème</sup> session du conseil d'administration de la société Aéroports du Cameroun du 21 Décembre 2021 autorisant le Directeur Général à passer certains marchés en gré à gré dans le cadre des préparatifs de la CAN TOTAL ENERGIES 2021

Considérant la correspondance n°150-22/ADC/CIPM/se du 13 Janvier 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés,

### DECIDE :

**ARTICLE 1-** La lettre-commande relative aux travaux de rafraichissement de la peinture intérieure de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen est attribuée à la **SOCIETE COMPAGNIE ADO COMMERCIALE SARL** B.P : 4833 Douala Tél : 696 147 474 pour un montant tout taxes comprises de **quarante-huit millions huit cent quatre-vingt-douze mille cinq cent (48 892 500) FCFA** et un délai d'exécution d'un **(01) mois**.

**ARTICLE 2-** Le Gérant de la **SOCIETE COMPAGNIE ADO COMMERCIALE SARL** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

**ARTICLE 3 -** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N°0063 22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/RTM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF  
AUX TRAVAUX DE RAFRAICHISSEMENT DE LA PEINTURE EXTÉRIEURE DE L'AÉROGARE PASSAGERS  
DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution N° 002-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier de Consultation des Entreprises **N° 002/CR/ADC/DG/DM/2021 du 15/11/2021**

Vu La Résolution n°002-112<sup>ème</sup> session du Conseil d'Administration de la société Aéroports Du Cameroun du 21 décembre 2021 autorisant le Directeur Général à passer certains marchés en gré à gré dans le cadre des préparatifs de la CAN TOTAL ENERGIES 2021.

Considérant la correspondance n°152-22/ADC/CIPM/se du 14 janvier 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés,

## DECIDE :

**ARTICLE 1-** Le marché relatif aux travaux de rafraichissement de la peinture extérieure de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est attribué à **l'ETS JEFRER**, BP : 12 715 Yaoundé, Tél : 696 298 431, **pour un montant toutes taxes comprises de Quatre-vingt-dix-huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent sept (98 499 507) FCFA** et un délai d'exécution **d'Un (01) mois**.

**ARTICLE 2-** Le Gérant de l'ETS JEFRER est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement dudit marché;

**ARTICLE 3** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



# MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SECURITE ET LE GARDIENNAGE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINREX EXERCICE : 2022 IMPUTATION : 56 06 079 04 390000 6188**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
56 06 079 01 390000 6163

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la maintenance au Ministère des Relations Extérieures. Globalement, les prestations attendues de l'Entreprise ou du Groupement d'Entreprises visent, selon le cas :

- La conservation de l'intégrité du patrimoine du MINREX ;
- La dissuasion de tentatives de vols des biens meubles ;
- Le vécu du sentiment de sécurité par les agents de l'Administration et le usagers du MINREX;

## 2. Consistance des prestations

Les prestations consistent, selon le cas, à exécuter les actions de sécurité et de gardiennage précédentes, selon une périodicité déterminée, avec un personnel donné, un matériel adéquat et dans le respect des règles de l'art et des normes, et ce, sur l'ensemble du patrimoine du MINREX.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût d'objectif des prestations, objet de l'Appel d'Offres, est de **Francs CFA Vingt Millions (20 000 000)**.

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un Lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises et/ou aux Groupements d'Entreprises de droit camerounais, relevant du secteur de la sécurité et du gardiennage.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de Fonctionnement du Ministère des Relations Extérieures - Exercice 2022, Imputation : 56 06 079 04 390000 6188.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web [www.diplocam.cm](http://www.diplocam.cm) et sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de Trente Quatre Mille (34 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus- indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être remises contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 14 février 2022 à 14 heures précises**. Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022,  
EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SECURITE ET LE GARDIENNAGE AU MINISTERE DES RELATIONS  
EXTERIEURES.  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations, objet de l'Appel d'Offres, est de dix virgule cinq (10,5) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres, et dont le montant est Quatre Cent Mille (400 000) Francs CFA.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE».

Elle est effectuée, **le 14 février 2022 à 15 heures** précises dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Absence de l'agrément pour exercer dans le secteur de la sécurité et du gardiennage ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et de non-présence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
- Absence ou non-conformité du Conducteur des prestations ;
- Non satisfaction d'au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) ;
- Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect des formats de fichiers requis pour la soumission des offres en ligne ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

### 2 Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif et l'Offre technique sont conformes au regard des critères éliminatoires, sera évaluée en fonction des critères essentiels suivants :

N°	Critères	Evaluation	
		OUI	NON
1	Ressources humaines (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
2	Références dans le domaine des prestations similaires livrées (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
3	Plan de travail et méthodologie (3 sous-critères, seuil de validation : 3 Oui/3)		
4	Ressources matérielles à mobiliser (3 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/3)		
5	Capacité de financement (3 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/3)		
6	Présomption de connaissance du site (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
7	Présentation du dossier (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		

La grille d'évaluation des offres figure à la Pièce N° 12.

Seules les offres, qui auront satisfait à **au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07)** à l'issue de cette évaluation technique, seront déclarées conformes et admises à l'évaluation financière.

## 15. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, a satisfait à au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) et est évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 20 Janvier 2022

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**MBAYU FELIX**

## UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE OBJET :CONSULTATION OUVERTE  
N°\_001/21\_/DC/MINESEC/CSPM-PEST/U02/2021 DU 30/12/2021\_ POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE  
ASSURANCE MALADIE GROUPE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS EN VUE DE LA  
COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT  
SECONDAIRE TECHNIQUE, POUR UNE PERIODE DE 12 MOIS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le dépôt des offres initialement prévu le lundi 24 janvier 2022 à 13 h est reporté au Jeudi 27 Janvier 2022 à 13 heures.  
L'ouverture des offres aura lieu à 14 h dans la salle de réunions du PEST.

YAOUNDE le 24 Janvier 2022

Le COORDONNATEUR

**NDE PATIENCE**

**COMMUNE DE YOKO**

**COMMUNIQUE N° 002/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2022 DU 04 JANVIER 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°004/DC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 08 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC LATRINE A TROIS (03) CELLULES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAKOURI DANS LA COMMUNE DE YOKO DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE)**

Communique :

Par DECISION N°002/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2022 DU 04 Janvier 2022, la publication des résultats de l'Appel d'Offres ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant FC
LOT UNIQUE : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC LATRINE A TROIS (03) CELLULES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAKOURI DANS LA COMMUNE DE YOKO- DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE.	ETS DD & FRERES  BP : 6054 Yaoundé  Tél:699535353/  677712854	4 579 760	5 46

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 4 Janvier 2022

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

# PRÉFECTURE DU MFOUNDI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°001/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2022 DU 24/01/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES ET CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LA LOCALITE D'ODZA, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. EN DEUX LOTS LE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES ET CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LA LOCALITÉ D'ODZA, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet : exécution des travaux de bitumage des routes et construction d'un dalot dans la localité d'Odza, Département du Mfoundi.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- TERRASSEMENT/CHAUSSEE ;
- ASSAINISSEMENT/DRAINAGE ;
- SIGNALISATION ;

**NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement la technique de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).**

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini comme suit :

Lots	Intitulé	Montants TTC en chiffres	Montants TTC en lettres
1	bitumage d'un tronçon de route quartier Odza lieu-dit Petit Marché (longueur : 1500ml ; largeur : 7ml)	250 000 000	Deux cent cinquante millions
2	bitumage de la voie de contournement Odza borne 12 - Petit Marché avec construction d'un dalot (longueur : 700ml ; largeur : 7ml)	100 000 000	Cent millions

## 4. Allotissement

Le présent projet est alloti comme suit :

**Lot 1 : bitumage d'un tronçon de route quartier Odza lieu-dit Petit Marché (longueur : 1500ml ; largeur : 7ml)**

**Lot 2 : bitumage de la voie de contournement Odza borne 12 - Petit Marché avec construction d'un dalot (longueur : 700ml ; largeur : 7ml).**

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprise de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du Ministère des Travaux Publics, exercice 2022 sur l'imputation : \_\_\_\_\_

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent vingt-cinq mille (125 000) FCFA**, payable au Trésor public, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Préfecture du Mfoundi contre récépissé, au plus tard le **22/02/2022** à ...13...heures précises, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°001/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2022**

**DU 24/01/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES ET CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LA LOCALITE D'ODZA, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.**

**EN DEUX LOTS**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage délégué est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

Lots	Intitulé	Montant caution en chiffres	Montants caution en lettres
1	bitumage d'un tronçon de route quartier Odza lieu-dit Petit Marché (longueur : 1500ml ; largeur : 7ml)	5 000 000	Cinq millions
2	bitumage de la voie de contournement Odza borne 12 - Petit Marché avec construction d'un dalot (longueur : 700ml ; largeur : 7ml)	2 000 000	Deux millions

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 22/02/2022 à 14 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

### 1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i) Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régulariser dans les 48 heures suivants l'ouverture;
- ii) Absence de la caution de soumission ;
- iii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iv) Absence dans l'Offre Technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- v) Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- vi) Non possession d'une niveleuse et d'un compacteur à pneu ou à jante lisse en propre ou en location.
- vii) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- viii) Omission d'une pièce dans l'offre financière ;
- ix) Absence de l'attestation de visite de site signé sur l'honneur avec photos.

### 2 Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) CCTP paraphé et signé
- vii) présentation de l'offre

**Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.**

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

**N.B. : un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'appui au Lancement des Appels d'Offres de la Préfecture du Mfoundi, tél :..... soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi, face Lac Municipal de Yaoundé.

### **Additifs à l'appel d'offres**

Le maître d'ouvrage délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

***N.B. : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au ministre délégué à la présidence de la république chargé des marchés publics avec copie au président national anti-corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517***

YAOUNDE le 24 Janvier 2022

Le PRÉFET

**DJIKDENT EMMANUEL MARIEL**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**COMMUNIQUE N°001/C/CENEEMA/DEPP/2022 DU 03/0/2022 PORTANT ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/CENEEMA/CIPM/2020 DU 29 DECEMBRE 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE ET PARC ENGIN AGRICOLES EN DEUX LOTS POUR LE COMPTE DU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel						
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Le coût prévisionnel de l'opération, pour chaque lot, se présente ainsi qu'il suit :</p> <table border="1" style="margin: 10px auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 100px; text-align: center;">Lot</th> <th style="text-align: center;">Coût prévisionnel (FCFA)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">25 000 000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">20 000 000</td> </tr> </tbody> </table>	Lot	Coût prévisionnel (FCFA)	1	25 000 000	2	20 000 000
Lot	Coût prévisionnel (FCFA)						
1	25 000 000						
2	20 000 000						
	<p><b>Lire plutot</b></p> <table border="1" style="margin: 10px auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Coût prévisionnel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- Lot 1 : 22 500 000 FCFA</td> </tr> <tr> <td>- Lot 2 : 16 000 000 FCFA</td> </tr> </tbody> </table>	Coût prévisionnel	- Lot 1 : 22 500 000 FCFA	- Lot 2 : 16 000 000 FCFA			
Coût prévisionnel							
- Lot 1 : 22 500 000 FCFA							
- Lot 2 : 16 000 000 FCFA							

2	Delai de Livraison
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>La période de couverture maximum prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois. Les prestations concernent tous les matériels roulants propriété du CENEEMA et utilisés au siège et dans les différents services déconcentrés (Antennes et pools).</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>La période de couverture maximum prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de <b>dix (10) mois</b>. Les prestations concernent tous les matériels roulants propriété du CENEEMA et utilisés au siège et dans les différents services déconcentrés (Antennes et pools).</p>

**3 Cautionnement Provisoire****Au lieu de ...**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant par lot est fixé ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : cinq cent mille (500 000) Francs CFA ;
- Lot 2 : quatre cent mille (400 000) Francs CFA.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

**Lire plutôt**

- Lot 1 : quatre cent cinquante mille (450 000) Francs CFA ;
- Lot 2 : trois cent vingt mille (320 000) Francs CFA

YAOUNDE le 3 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MEBANDE BATE EPSE EKOTTO MINKOUNA ANDREE CAROLINE**

## COMMUNE DE NGOURA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2022 DU 22/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES (STADE DE FOOTBALL ET TRIBUNE PLACE DES FETES) A NGOURA, DANS LA COMMUNE DE NGOURA. DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
56 27 100 002 641219 523313

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de Ngoura, Maître d'Ouvrage, lance en deux (02) lots distincts, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des pour les travaux d'aménagement et construction de certaines infrastructures (stade de football et tribune place des fêtes) de Ngoura, Département du Lom et Djerem, Région de l'E

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

LOT 100 : TRAVAUX PRELIMINAIRE ?

LOT 200 : TRAVAUX DE DRAINAGE-ENSABLEMENT DE L'EMPRISE ?

LOT 300 : STRUCTURES ANNEXES ?

LOT 400 : TRIBUNE DE 500 PLACES ?

LOT 500 : PEINTURE

### 3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : - Lot 1 : 50 000 000 (Cinquante mille) Francs CFA TTC. - Lot 2 : 50 000 000 (Cinquante mille) Francs CFA TTC.

### 4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après :

N° Lot Désignations Montant TTC F CFA Caution de soumission 2%

Lot 1 Aménagement du stade de football de Ngoura 50 000 000.Caution de soumission 2%. 1 000 000

Lot 2 Construction de la tribune de la place des fêtes 50 000 000.Caution de soumission 2%. 1 000 00

### 5. Participation et origine

La participation { cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire Camerounais.



## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la BIP de la République du Cameroun, Exercice 2022 : ? Imputation : 56 27 100 002 641219 523313 / 56 27 100 002 641219 523313 ; Montant prévisionnel : - Lot 1 : 50 000 000 (Cinquante mille) Francs CFA TTC. - Lot 2 : 50 000 000 (Cinquante mille) Francs CFA TTC. En cas d'attribution à l'issue de la présente procédure, vous devez le mériter et ne le devoir à personne. Un marché public ne se donne pas, il se gagne. Abandonnons toutes mauvaises pratiques et dénonçons-les.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré { la Mairie de NGOURA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, payable à la Recette Municipal de la Commune de NGOURA

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré { la Mairie de NGOURA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, payable à la Recette Municipal de la Commune de NGOURA

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NGOURA (Secrétariat du Maire), au plus tard le 22/02/2022 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2022 DU 22/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES (STADE DE FOOTBALL ET TRIBUNE PLACE DES FETES) A NGOURA, DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de Quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 1 000 000 (Un million) Francs CFA..

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 1 000 000 (un million) Francs CFA pour chaque lot. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de NGOURA le 22/02/2022 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOURA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

#### c. Offre Financière 1) Absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;

#### 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

3) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 20 % des sous-détails.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

05 Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre: 1-administrative sera jugée conforme ; 2-technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ; 3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGOURA, aux numéros de téléphones : 674 790 224/ 693 938 406.

*NGOURA le 22 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

***MADA Michel***

## COMMUNE DE NGOURA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2022 DU 22JANVIER2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES ET CENTRE PRESCHOOLAIRE COMMUNAUTAIRE (CPC) DE LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de Ngoura, Maître d'Ouvrage, lance en trois (03) lots distincts, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction de salles de classe dans certaines Ecoles Primaires Publiques et Centre Préscolaire Communautaire (CPC) de la Commune de Ngoura, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur : ?

100-Travaux Préparatoires - Etudes ?

200-Terrassements ?

300-Fondations ?

400-Maçonnerie - Élévations ?

500-Charpente - Couverture - Plafond ?

600-Menuiserie Métallique ?

700-Électricité ?

800-Peinture ?

900-V.R.D

### 3. Cout Prévisionnel

Montants prévisionnels : - Lot 1: 18 000 000 (Dix huit mille) Francs CFA TTC - Lot 2 : 18 000 000 (Dix huit mille) Francs CFA TTC - Lot 3 : 8 000 000 (huit mille) Francs CFA TTC

## 4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en trois (03) lots ci-après :

Lot 1 Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de PETIT-BELLO-

Lot 2 Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de RIGUE

Lot 3 Construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire Communautaire (CPC) de GABONG

## 5. Participation et origine

La participation { cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire Camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la BIP de la République du Cameroun, Exercice 2022 : En cas d'attribution à l'issue de la présente procédure, vous devez le mériter et ne le devoir à personne. Un marché public ne se donne pas, il se gagne. Abandonnons toutes mauvaises pratiques et dénonçons-les. 5 ? Imputation : 56 15 102 01 641219 523314; ? Montants prévisionnels : - Lot 1: 18 000 000 (Dix huit mille) Francs CFA TTC - Lot 2 : 18 000 000 (Dix huit mille) Francs CFA TTC - Lot 3 : 8 000 000 (huit mille) Francs CFA TTC

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré { la Mairie de NGOURA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de cent mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipal de la Commune de NGOURA

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré { la Mairie de NGOURA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de cent mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipal de la Commune de NGOURA

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NGOURA (Secrétariat du Maire), au plus tard le 22/02/2022 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2022 DU 22/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES ET CENTRE PRESCHOILAIRE COMMUNAUTAIRE (CPC) DE LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de Quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées { l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court { compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus indiqué

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 360 000 (trois cent soixante mille) Francs CFA pour chacun des lots n° 1 et n° 2 et 160 000 (cent soixante mille) pour le lot n° 3

Les travaux sont subdivisés en trois (03) lots ci-après :

Lot 1 Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de PETIT-BELLO- Caution de soumission 2%: 18 000 000 360 000

Lot 2 Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de RIGUE Caution de soumission 2%: 18 000 000 360 000

Lot 3 Construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire Communautaire (CPC) de GABONG- Caution de soumission 2%: 8 000 000 160 000

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 360 000 (trois cent soixante mille) Francs CFA pour chacun des lots N° 1 et 2, et 160 000 (Cent soixante mille) Francs CFA pour le lot n° 3. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps { la Mairie de NGOURA le 22/022022 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOURA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

#### A. Critères éliminatoires :

##### a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;

##### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

##### c. Offre Financière

- 1) Absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 20 % des sous-détails. N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

6 B. Critères de qualification des offres techniques : Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre: 1-administrative sera jugée conforme ; 2-technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ; 3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGOURA, aux numéros de téléphones : 674 790 224/ 693 938 406.

*NGOURA le 22 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

***MADA Michel***

# MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA PROPRETÉ ET LE DÉSHÉRBAGE DES AIRES ATTENANTES AUX BÂTIMENTS, LE NETTOYAGE, L'ENTRETIEN ET LA RÉGÉNÉRATION DES ESPACES VERTS AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINREX EXERCICE : 2022 IMPUTATION : 56 06 079 01 390000 6161**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
56 06 079 01 390000 6161

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la propreté et le déshérbage des aires attenantes aux bâtiments, le nettoyage, l'entretien et la régénération des espaces verts au Ministère des Relations Extérieures.

Globalement, les prestations attendues de l'Entreprise ou du Groupement d'Entreprises visent, selon le cas, la propreté et le déshérbage des allées et chemins dallés, pavés ou gravillonnés,, le nettoyage, l'entretien et la régénération des espaces verts ou gazonnés, l'élagage, le tondage des fleurs et haies vives, l'entretien du réseau d'assainissement pluvial, le balayage-ramassage-évacuation des résidus et ordures, la protection des plantes contre les parasites et le traitement des termitières.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations consistent, selon le cas, à exécuter les actions de propreté, de déshérbage, de nettoyage, d'entretien et de régénération précédentes, selon une périodicité déterminée, avec un personnel donné, un matériel adéquat et dans le respect des règles de l'art et des normes, et ce, sur les aires attenantes aux bâtiments et les espaces verts du MINREX.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût d'objectif des prestations, objet de l'Appel d'Offres, est de **Francs CFA Vingt Millions (20 000 000)**.

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un Lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises et/ou aux Groupements d'Entreprises de droit camerounais.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de Fonctionnement du Ministère des Relations Extérieures - Exercice 2022, Imputation : 56 06 079 01 390000 6161.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web [www.diplocam.cm](http://www.diplocam.cm) et sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de Trente Quatre Mille (34 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus- indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être remises contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le 10 février 2022 à 14 heures précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022, EN  
PROCEDURE D'URGENCE,  
POUR LA PROPRETÉ ET LE DÉSHÉBAGE DES AIRES ATTENANTES AUX BÂTIMENTS, LE NETTOYAGE,  
L'ENTRETIEN ET LA RÉGÉNÉRATION DES ESPACES  
VERTS AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTERIEURES. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.  
»*

## 10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations, objet de l'Appel d'Offres, est de dix virgule cinq (10,5) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres, et dont le montant est **Quatre Cent Mille (400 000) Francs CFA**.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE».

Elle est effectuée, **le 10 février 2022 à 15 heures** précises dans la salle de conférences

du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et de non-présence sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- Absence ou non-conformité du Conducteur des prestations ;
- Non satisfaction d'au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) ;
- Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect des formats de fichiers requis pour la soumission des offres en ligne ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

2 Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif et l'Offre technique sont conformes au regard des critères éliminatoires, sera évaluée en fonction des critères essentiels suivants :

N°	Critères	Evaluation	
		OUI	NON
1	Ressources humaines (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
2	Références dans le domaine des prestations similaires livrées (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
3	Plan de travail et méthodologie (3 sous-critères, seuil de validation : 3 Oui/3)		
4	Ressources matérielles à mobiliser (3 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/3)		

5	Capacité de financement (3 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/3)		
6	Présomption de connaissance du site (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
7	Présentation du dossier (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		

AAONO Propreté et désherbage des aires attenantes aux bâtiments, nettoyage, entretien et régénération des espaces verts au MINREX, janvier 2022 4/6

La grille d'évaluation des offres figure à la Pièce N° 12.

Seules les offres, qui auront satisfait à au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) à l'issue de cette évaluation technique, seront déclarées conformes et admises à l'évaluation financière.

### 15. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, a satisfait à au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) et est évaluée la moins-disante.

### 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et

<http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 20 Janvier 2022

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**MBAYU FELIX**

# ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**COMMUNIQUE N° 003/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 21 JAN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE ET RACCORDEMENT AU SYSTÈME DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA CITÉ DE LOM PANGAR, RÉGION DE L'EST, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 20 OCTOBRE 2021.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par **DECISION N° 003/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022** du 21 JAN 2022

Le marché relatif à la Consultation susmentionnée est attribué à :

Nom et adresse de l'attributaire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
<b>SOGEFOR CORPORATION SARL,</b>  <b>B.P : 11062 DOUALA,</b>  <b>TEL: (237) 693 189 167/ 242 921 407/ 242 933 798</b>	<b>25 557 660</b>  <b>(Vingt-cinq millions cinq cent cinquante-sept mille six cent soixante) FCFA</b>	<b>03 mois</b>

Le Directeur Général de **SOGEFOR CORPORATION SARL** ou son représentant dûment mandaté est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6<sup>ème</sup> étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

YAOUNDE le 21 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DR NSANGOU THEODORE**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 0063-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE PROPRETÉ GÉNÉRALE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0057-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du 18 Janvier 2022, la lettre-commande relative aux travaux de propreté générale à l'Aéroport International de Garoua, a été attribuée à la société **ABE CORPORATE CAMEROUN SUARL**, BP: 12 935 Yaoundé, Tél: 233 06 38 60/ 697 15 40 32, pour un montant de **vingt-deux millions quatre cent trente-huit mille six cent quatre-vingt-huit (22 438 688) FCFA TTC** pour un délai d'exécution d'un **(01) mois**.

YAOUNDE le 18 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 0080 -22/ADC/DG/DG.M/TAPORTANT PUBLICATION, SUITE À LA RÉOLUTION N° 002-112ÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN DU 21 DÉCEMBRE 2021 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À PASSER CERTAINS MARCHÉS EN GRÉ À GRÉ DANS LE CADRE DES PRÉPARATIFS DE LA CAN TOTAL ENERGIES 2021, DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION RESTREINTE N° 001/CR/ADC/DG/DM/2021 DU 12/11/2021.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision N° **0066 -22/ADC/DG/DG.M/ta** du **19 Janvier 2022**, le marché relatif aux travaux de mise à niveau de l'éclairage à l'Aéroport International de Garoua, a été attribuée aux **ETS PK SERVICES, BP : 6756 Yaoundé, Tél : 699 634 857/677 735 222**, pour un montant toutes taxes comprises de **Cinquante-six millions cent trente-neuf mille cent quatre-vingt-dix (56 139 190) FCFA** et un délai d'exécution d'un (01) mois.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 19 Janvier 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## COMMUNE DE GUIDER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°02/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/SCPM/C1PM/2022 DU 19/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LARMA DANS LA  
COMMUNE DE GUIDER FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 56 15 102 01 64 15  
12 28 11**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEDUB  
**IMPUTATION**  
56 15 102 01 64 15 12 28 11

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public 2022, le Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de LARMA dans la commune de Guider.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres : travaux préparatoires ; terrassement ; fondation ; la maçonnerie et béton en élévation ; La charpente et couverture ; la menuiserie métallique ; l'électricité ; la peinture, VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt millions (20 000 000) FCFA**.

### 4. Allotissement

Les travaux sont libellés en lot unique

### 5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

### 6. Financement

Les travaux sont financés par le Budget d'Investissement Public/MINEDUB, Exercice 2022 ligne 56 15 102 01 64 15 1228 11.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Communal de Passation des Marchés de la Commune de Guider dès Publication du présent avis dAppel d'offres. Tel : 697 35 95 53 / 698 66 43 02

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service Communal de Passation des Marchés publics de Guider, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de **30 000 (trente mille) francs CFA, payable au guichet de la recette de la Commune de Guider**.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service Communal de Passation des marchés de Guider, le 10/02/2022 à 10 Heures au plus tard et devra porter la mention :

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°02/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/SCPM/CIPM/2022 DU 19/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LARMA DANS LA COMMUNE DE  
GUIDER"**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit quatre cent mille (400 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le 10/02/2022 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Guider dans la salle de réunion de ladite Commune. Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation****14-critères d'évaluation****14.1critères éliminatoires Il s'agit de :**

1	Dossier Administratif incomplet après délai pour se conformer
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiées
3	Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié
4	Non obtention de 70% des critères essentiels
5	Absence caution de soumission
6	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'au moins un marché

**Critères Essentiels**

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Situation financière de l'entreprise	oui/non
2	Expérience de trois dernières années du soumissionnaire dans les travaux similaires	oui/non
3	Expérience du personnel d'exécution	oui/non
4	Matériel et équipements à mobiliser	oui/non
5	Propositions technique (organisation, planning etc...)	oui/non
6	La justification de l'acceptation des conditions du CCTP	oui/non
7	Présentation des offres	oui/non

**15. Attribution**

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions administratives et techniques requises et dont l'offre financière est évaluée la moins disante.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt -dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Communal de Passation des Marchés de Guider sise à la Commune de Guider.

Tel : 697 35 95 53/ 698 66 43 02 NB. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants; 673 205 725/699 370 748

GUIDER le 19 Janvier 2022

Le MAIRE

**YOUNOUSSA BOUBA**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 0064-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE ET LA POSE DE HUIT (08) SPLITS MODÈLE CASSETTE PLAFONNIER SYSTEM DE 3CV AUX SALONS VIP AFAMBA ET MEFOU À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0058-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du 18 Janvier 2022, la lettre-commande relative à la fourniture et la pose de huit (08) splits modèle cassette plafonnier system de 3CV aux salons VIP AFAMBA et MEFOU à l'aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, a été attribuée à la société **COFRELEC SARL**, BP: 12752 Yaoundé, Tél : 222 22 82 32/699 68 26 59, pour un montant de **vingt-cinq millions cinq cent quarante-trois mille trois cent cinquante (25 543 350) FCFA TTC** pour un délai d'exécution **d'un (01) mois**.

YAOUNDE le 18 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

**COMMUNE DE YOKO**

**COMMUNIQUE N°001/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2022 DU 04 JANVIER 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°003/DC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM/2021 DU 08 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAUX ADMINISTRATIFS EQUIPEES DE SOIXANTE (60) TABLES BANCS, QUATRE (04) TABLES, HUIT(08) CHAISES AU CES DE LIINTE DANS LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE)**

**Communique :**

Par DECISION N° 001/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2022 DU 04 Janvier 2022, la publication des résultats de l'Appel d'Offre ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant FCFA
LOT UNIQUE : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAUX ADMINISTRATIF EQUIPEES DE SOIXANTE (60) TABLES BANCS, QUATRE (04) TABLES, HUIT(08) CHAISES AU CES DE LIINTE - COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE.	ETS DD & FRERES  BP : 6054 Yaoundé  Tél:699535353/  677712854	20 628 711	24 5

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 4 Janvier 2022

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

**ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION**

**COMMUNIQUE N° 003/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 21 JAN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE ET RACCORDEMENT AU SYSTÈME DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA CITÉ DE LOM PANGAR, RÉGION DE L'EST, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 20 OCTOBRE 2021.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par **DECISION N° 003/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022 du 21 JAN 2022**

Le marché relatif à la Consultation susmentionnée est attribué à :

Nom et adresse de l'attributaire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
<b>SOGEFOR CORPORATION SARL,</b>  <b>B.P : 11062 DOUALA,</b>  <b>TEL: (237) 693 189 167/ 242 921 407/ 242 933 798</b>	<b>25 557 660</b>  <b>(Vingt-cinq millions cinq cent cinquante-sept mille six cent soixante) FCFA</b>	<b>03 mois</b>

Le Directeur Général de **SOGEFOR CORPORATION SARL** ou son représentant dûment mandaté est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6<sup>ème</sup> étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

YAOUNDE le 21 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DR NSANGOU THEODORE**

# MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES BATIMENTS AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINREX EXERCICE : 2022 IMPUTATION : 56 06 079 01 390000 6161**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
56 06 079 01 390000 6161

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'entretien et le nettoyage des bâtiments au Ministère des Relations Extérieures. Globalement, les prestations attendues de l'Entreprise ou du Groupement d'Entreprises visent, selon les bâtiments, la propreté et l'entretien des bureaux et des toilettes, y compris le mobilier et les installations annexes y contenus, l'enlèvement des toiles d'araignée et des ordures, la désinfection et la dératisation desdits locaux.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, pour chaque Lot donné, consistent, selon le cas, à exécuter les actions d'entretien et de nettoyage précédentes, selon une périodicité déterminée, avec un personnel donné, un matériel adéquat et dans le respect des règles de l'art et des normes, et ce, sur les espaces des bâtiments spécifiques du MINREX.

## 3. Cout Prévisionnel

Les coûts d'objectifs respectifs des prestations, objet des différents Lots, s'établissent, à concurrence de **Francs CFA** :

- **Vingt Neuf Millions (29 000 000) pour le Lot N° 01 ;**
- **Vingt Six Millions (26 000 000) pour le Lot N° 02 ;**
- **Quarante Quatre Millions (44 000 000) pour le Lot N° 03.**

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de trois (03) Lots :

Lot N° 01 : Entretien et nettoyage du bâtiment "A", des bureaux des Inspecteurs et des Conseillers Techniques et de la guérite au Ministère des Relations Extérieures ;

Lot N° 02 : Entretien et nettoyage des bâtiments « B » et « C » au Ministère des Relations Extérieures ;

Lot N° 03 : Entretien et nettoyage des bâtiments annexes (D1, D2, D8, D10, D12 et Nouveau Bâtiment) au Ministère des Relations Extérieures.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises et/ou aux Groupements d'Entreprises de droit camerounais.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de Fonctionnement du Ministère des Relations Extérieures - Exercice 2022, Imputation : 56 06 079 01 390000 6161.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web [www.diplocam.cm](http://www.diplocam.cm) et sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de Quatre Vingt Un Mille (81 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus- indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être remises contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception

à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 10 février 2022 à 14 heures précises.**

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022,  
EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES BATIMENTS AU MINISTERE DES  
RELATIONS EXTERIEURES (TROIS (03) LOTS).  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

## 10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations, objet de chaque Lot défini ci-après, est de dix virgule cinq (10,5) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres, et dont le montant pour chaque Lot se présente ainsi qu'il suit.

- Cinq Cent Quatre Vingt Mille (580 000) Francs CFA pour le Lot N° 01 ;
- Cinq Cent Vingt Mille (520 000) Francs CFA pour le Lot N° 02 ;
- Huit Cent Quatre Vingt Mille (880 000) Francs CFA pour le Lot N° 03.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE». Elle est effectuée, **le 10 février 2022 à 15 heures** précises dans la salle de

conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

### 1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et de non-présence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
- Absence ou non-conformité du Conducteur des prestations ;
- Non satisfaction d'au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) ;
- Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect des formats de fichiers requis pour la soumission des offres en ligne ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

### 2 Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif et l'Offre technique sont conformes au regard des critères éliminatoires, sera évaluée en fonction des critères essentiels suivants :

#### 1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et de non-présence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
- Absence ou non-conformité du Conducteur des prestations ;
- Non satisfaction d'au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) ;
- Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié dans l'offre financière ;

- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect des formats de fichiers requis pour la soumission des offres en ligne ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

### 2 Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif et l'Offre technique sont conformes au regard

des critères éliminatoires, sera évaluée en fonction des critères essentiels suivants :

N°	Critères	Evaluation	
		OUI	NON
1	Ressources humaines (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
2	Références dans le domaine des prestations similaires livrées (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
3	Plan de travail et méthodologie (3 sous-critères, seuil de validation : 3 Oui/3)		
4	Ressources matérielles à mobiliser (3 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/3)		
5	Capacité de financement (3 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/3)		
6	Présomption de connaissance du site (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
7	Présentation du dossier (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		

La grille d'évaluation des offres figure à la Pièce N° 12.

Seules les offres, qui auront satisfait à **au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07)** à l'issue de cette évaluation technique, seront déclarées conformes et admises à l'évaluation financière.

## 15. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, a satisfait à au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) et est évaluée la moins-disante. Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) Lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 20 Janvier 2022

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**MBAYU FELIX**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0056-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-112ème session du 21 décembre 2021, autorisant le Directeur Général à passer certains marchés en procédure de gré à gré dans le cadre des préparatifs de la CAN TOTAL ENERGIES 2021 ;

Vu La correspondance n°146-22/ADC/CIPM/se du 12 Janvier 2022, de la Commission Interne de Passation des Marchés, portant adoption du projet de marché.

### DECIDE :

**ARTICLE 1**—Le marché relatif à la fourniture et la pose de glissières de sécurité à l'Aéroport International de Douala, est attribué à la société **ZIMAKO SARL**, BP : 18451 Yaoundé, Tél : 699 68 62 49, pour un montant de **cinquante-huitmillions deux cent trente et un mille quatre cent quatre-vingt-douze (58 231 492) FCFA TTC** pour un délai d'exécution **d'un (01) mois**.

**ARTICLE 2** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 25 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAINTENANCE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINREX EXERCICE : 2022 IMPUTATION : 56 06 079 01 390000 6165**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
56 06 079 01 390000 6165

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la maintenance du matériel informatique au Ministère des Relations Extérieures. Globalement, les prestations attendues de l'Entreprise ou du Groupement d'Entreprises visent le fonctionnement optimal du matériel informatique.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations de maintenance du matériel informatique au Ministère des Relations Extérieures, qui seront exécutées pour la période allant de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations au 31 décembre 2022, les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, consistent en :

- La maintenance des micro-ordinateurs, l'entretien préventif des unités centrales, des claviers, des écrans, des souris, pour un minimum de trente (30) ordinateurs par trimestre ;
- La maintenance de deux (02) serveurs, de huit (08) onduleurs, de cinq (05) commutateurs, de cinq (05) points d'accès Wifi, de trois (03) baies de brassage, par trimestre ;
- La remise en état de l'architecture des disques durs (partitionnement, formatage, réinstallation du système d'exploitation suivant les procédures définies par le MINREX, réorganisation logique, sauvegarde des données) en cas de problème ;
- La surveillance des disques durs et la signalisation des pannes à venir ;
- La réparation ou le remplacement du matériel défectueux pour un minimum de trente (30) ordinateurs par trimestre ;
- Le dépannage d'au moins cinq (05) écrans par trimestre et le remplacement des câbles vidéo défectueux ;
- L'entretien régulier d'au moins quinze (15) imprimantes et cinq (05) scanners par trimestre ;
- Le renouvellement des licences d'antivirus ESET Endpoint Security pour au moins cent (100) Postes et Serveurs par trimestre ;
- L'entretien des onduleurs et la vérification de leur résistance aux coupures électriques (remplacement des batteries défectueuses), dont huit (08) au minimum par trimestre ;
- La réparation et la maintenance des bornes Wifi ainsi que leurs alimentations ;
- La maintenance préventive et le dépoussiérage des baies de brassage et des équipements d'interconnexion ;
- L'entretien du réseau informatique (remplacement des prises réseau, des câbles de liaison, des cordons de descentes et des jarretières optiques).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût d'objectif des prestations, objet de ladite maintenance, est de **Francs CFA Vingt Un Millions Six Cent Mille (21 600 000)**.

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un Lot unique : **Maintenance du matériel informatique au Ministère des Relations Extérieures.**

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises et/ou aux Groupements d'Entreprises de droit camerounais.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de Fonctionnement du Ministère des Relations Extérieures - Exercice 2022, Imputation : 56 06 079 01 390000 6165.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web [www.diplocam.cm](http://www.diplocam.cm), dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Quarante Trois Mille (43 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

## 9. Remises des offres

Les documents constituant les offres seront rédigés en français ou en anglais, répartis en trois volumes ci-après, placés sous quadruple enveloppe dont :

- L'enveloppe extérieure ;
- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (« Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF », « Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE » et « Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE »), seront placées dans l'enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

*Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du Dossier d'Appel d'Offres et séparées par des intercalaires de couleur autre que la couleur blanche.*

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être remises contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 09 février 2022 à 14 heures** précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 20 JANVIER 2022, EN  
PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAINTENANCE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU MINISTERE DES  
RELATIONS EXTERIEURES.  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations, objet de la maintenance concernée, est de dix virgule cinq (10,5) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres, et dont le montant est de **Quatre Cent Trente Deux Mille (432 000) Francs CFA**.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE».

Elle est effectuée, **le 09 février 2022 à 15 heures** précises dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et de non-présence sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- Absence ou non-conformité du Conducteur des prestations ;
- Non satisfaction d'au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) ;
- Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié dans l'offre financière ;

### 2. Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif et l'Offre technique sont conformes au regard des critères éliminatoires, sera évaluée en fonction des critères essentiels suivants :

N°	Critères	Evaluation	
		OUI	NON
1.	Ressources humaines (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
2.	Références dans le domaine des prestations similaires livrées (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
3.	Plan de travail et méthodologie (3 sous-critères, seuil de validation : 3 Oui/3)		

4.	Ressources matérielles à mobiliser (3 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/3)		
5.	Capacité de financement (3 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/3)		
6.	Présomption de connaissance du site (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
7.	Présentation du dossier (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		

La grille d'évaluation des offres figure à la Pièce N° 12.

Seules les offres, qui auront satisfait à **au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07)** à l'issue de cette évaluation technique, seront déclarées conformes et admises à l'évaluation financière.

### 3. Evaluation financière

Seules les offres financières des soumissions non disqualifiées, à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives et de l'évaluation technique, seront évaluées pour en déterminer les montants corrigés.

### 15. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, a satisfait à au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) et est évaluée la moins-disante.

### 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute tentative de corruption ou tout fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 20 Janvier 2022

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**MBAYU FELIX**

## AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N°0068- 22/ADC/DG/DG.M/RTM PORTANT PUBLICATION, SUITE À LA RÉOLUTION N°002-112ÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN DU 21 DÉCEMBRE 2021 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À PASSER CERTAINS MARCHÉS EN GRÉ À GRÉ DANS LE CADRE DES PRÉPARATIFS DE LA CAN TOTAL ENERGIES 2021, DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION RESTREINTE N° 008/CR/ADC/DG/DM/2021 DU 22/11/2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision N°0062-22/ADC/DG/DG.M/rtm du 18 Janvier 2022, le marché relatif aux travaux de rafraichissement de la peinture intérieure et extérieure de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Garoua, est attribué à l'ETS BATILUX CAMEROUN, Yaoundé, Tél : 699 77 74 23/676 15 80 87 pour un montant toutes taxes comprises de Quarante vingt dix-neuf millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent soixante-treize (99 699 373) FCFA **et un délai d'exécution d'Un (01) mois.**

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 18 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N°0066- 22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/RTM IMPORTANT PUBLICATION, SUITE À LA RÉOLUTION N°002-112ÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN DU 21 DÉCEMBRE 2021 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À PASSER CERTAINS MARCHÉS EN GRÉ À GRÉ DANS LE CADRE DES PRÉPARATIFS DE LA CAN TOTAL ENERGIES 2021, DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION RESTREINTE N °08/CR/ADC/DG/DM/2021 DU 22/11/ 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision N°0060-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/rtm du 18 Janvier 2022, la lettre-commande relative aux travaux de décapage et de lustrage du sol de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est attribuée à l'ETS SERVAIR, BP : 4 990 Yaoundé, Tél : 651 904 789 pour un montant toutes taxes comprises de **Vingt-quatre millions sept cent quarante mille quatre-vingt (24 740 080) FCFA et un délai d'exécution d'Un (01) mois.**

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 18 Janvier 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## COMMUNE DE BIPINDI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0009/AONO/C.BIPINDI/SG/CIPMP/2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE (2 X 1,5) SUR LA RIVIERE MAPEMBE DE LA SECTION DE ROUTE EN TERRE BIPINDI-NSOLA (R1015), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de BIPINDI, Autorité contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sus indiquées. APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0009/AONO/C.BIPINDI/SG/CIPMP/2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE (2 X 1,5) SUR LA RIVIERE MAPEMBE DE LA SECTION DE ROUTE EN TERRE BIPINDI-NSOLA (R1015), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes : LOT 000 -TRAVAUX PRELIMINAIRES

TM 001 Etude géotechnique et projet d'exécution

TM002 Installation de chantier ylc amené et repli du matériel

LOT 100: TERRASSEMENT

TM101 Déviation et maintien de la circulation

TM 102 Démolition de l'ouvrage existant

TM 103 Fouilles en terrain naturel et en lit de rivière

TM 104 Remblai contigu aux ouvrages

TM 105 Lit de pose et enrochement

TM 106 Dégagement des exutoires en aval et amont (longueur 50 m)

LOT 200: BETON

TM 201 Béton de propreté dosé à 150 kg/m<sup>3</sup> B1

TM 202 Béton armé B4 y/c coffrages soignés

LOT 300: EQUIPEMENT ET SECURITE

TM 301 Garde-corps mixte

TM 302 Peinture

La prise en compte de la protection de l'environnement

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération ZST DE 27 000 000 FCFA

## 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINDDEVEL 2022.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de BIPINDI, Tél : 699 998 970/675 035 882

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de BIPINDI sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de BIPINDI d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **Quarante mille( 40 000) Francs CFA.**

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de BIPINDI au plus **tard le 09/02/2022 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0009/AONO/C.BIPINDI/SG/CIPMP/2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE (2 X 1,5) SUR LA RIVIERE MAPEMBE DE LA SECTION DE ROUTE EN TERRE BIPINDI-NSOLA (R1015), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**Financement : BIP MINDDEVEL 2022  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux de chaque lot est indiqué dans le tableau ci-dessous et comprend les périodes de pluies. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de francs CFA indiqué dans le tableau ci-dessous correspondant au lot choisi , et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous- préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

NB.. L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières **aura lieu le 09/02/2022 à 13 heures** par la COMMISSION INTERNE de Passation des Marchés dans la salle des actes de la Commune BIPINDI.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix .

## 13. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié;
- Absence de déclaration sur l'honneur de visite du site signée par le prestataire;

Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et le Maître d'Ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

### Critères essentiels

I PRESENTATION GENERALE (01 point)

II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (03 points)

III MOYENS HUMAINS (06 points)

IV MOYENS MATERIELS (03 points)

V METHODOLOGIE D'EXECUTION (04 points)

VI CAPACITE FINANCIERE (01 point)

## 14. Attribution

Conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BIPINDI. Tel. : 695 230 001/674 157 376

*BIPINDI le 20 Janvier 2022*

*Le ADMINISTRATEUR*

***NOMO ONGUENE Antony***

## INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/INS/CIPM/2021 DU 07/22/2021 POUR LE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES BATIMENTS, BUREAUX ET TOILETTES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, Maître d'Ouvrage, communique :

**L'établissement NET, B.P. 4499 Yaoundé, Tel : 699 91 80 87, est adjudicataire** de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°005/DC/INS/CIPM/2021 du 07/12/2021 pour le nettoyage et l'entretien des bâtiments, bureaux et toilettes de l'immeuble siège de l'INS, **exercice 2022** ; pour un montant toutes taxes comprises de **27 270 195 (vingt-sept millions deux cent soixante-dix mille cent quatre-vingt-quinze) francs CFA**, avec un délai d'exécution 12 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.

L'adjudicataire est invité à se présenter de toute urgence dans les sept (7) jours ouvrables suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés.) de l'INS, sis au quartier du lac à la rue de l'imprimerie nationale, Tel. 222 23 86 09 (porte 409) pour souscrire la lettre commande.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours ouvrables. Passé ce délai, ces offres seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les entreprises non retenues.

YAOUNDE le 21 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**TEDOU Joseph**

## COMMUNE DE BIPINDI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/COM-BIPINDI/SG/CIPM/2022 DU 20/01/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PILE SUR LE PONT DE MOUNGUE DE LA SECTION DE ROUTE EN TERRE MEMEL-MOUNGUE (R1015), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du budget 2022 d'entretien des routes Communales, le Maire de la Commune de BIPINDI, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PILE SUR LE PONT DE MOUNGUE DE LA SECTION DE ROUTE EN TERRE MEMEL-MOUNGUE (R1015), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Installation de chantier-Nettoyage du site ;

Etudes géotechniques et d'exécution ;

Démolition de l'ouvrage existant en bois

Travaux de terrassements (fouilles pour pile centrale de hauteur **sup ou egal à 5 m**) et remblai des fouilles ;

Déviations pour maintien de la circulation ;

Construction d'une pile centrale en maçonnerie de moellons y/c toutes sujétions ;

### 3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises intéressées et installées au Cameroun.

### 4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'exercice 2022 du Ministère des Travaux Publics

### 5. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de la commune de BIPINDI.

### 6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de Bipindi B.P Bipindi Tel : 699 998 970/675 035 882 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40 000 (Quarante Cinq Mille) francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de Bipindi.

## 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires (1 L'original et 6 copies marqués comme tels) devra parvenir au au Secrétariat Général de la Mairie de Bipindi, **au plus tard le 09/02/2022 à 12 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/ COM?BIPINDI/SG/CIPM/2022 du 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PILE SUR LE PONT DE MOUNGUE DE LA SECTION DE ROUTE EN TERRE MEMEL-MOUNGUE (RI015), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".**

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois.

## 9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO d'un montant de **540 000 (Cinq Cent Quarante Mille.) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des pièces techniques et financières aura lieu le **09/02/2022 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes de La Commune de BIPINDI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 11. Critères d'évaluation

Dossier administratif incomplet ou non-conforme

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Dossier technique incomplet ;

Omission dans le Bordereau des Prix Unitaires ayant des quantités ;

Pièce légalisée par des autorités non-habilitées ;

Pièce dont la date de légalisation est supérieure à 03 (trois) mois

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaire > 18 000 000 FCFA oui/Non ;

- L'accès à une ligne de crédit (capacité l'auto financement) ou autres ressources financières > 15 000 000 FCFA oui/non ;

- Les références de l'Entrepreneur justifiant de la réalisation d'au moins deux projets routiers, d'ouvrage d'art ou de bâtiment l'un coût > 12 000 000 dans les trois (03) dernières années (extraits contrats page de garde et dernière, PV de réception oui/non ;

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels : liste et pièces justifiant la propriété ou contrat de location (cartes grises et 'actures) oui/non ;

L'expérience du personnel l'encadrement C.V et copie du diplôme certifié oui/non;

Le non-respect de trois (03) critères entraîne l'élimination de l'offre.

Dossier administratif incomplet ou non-conforme

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Délégué Départemental des Travaux Publics de l'Océan (Service Technique) B.P : 21 Kribi, Tel : 233 46 11 36/ 22 33 11 05

*BIPINDI le 20 Janvier 2022*

*Le ADMINISTRATEUR*

**NOMO ONGUENE Antony**

## COMMUNE DE BIPINDI

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0008/AONO/COM. BIPINDI/SG/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A NDTOUA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de BIPINDI, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour N°0008/AONO/COM. BIPINDI/SG/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A NDTOUA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE).

### 2. Consistance des prestations

La présente consultation a pour objet LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A NDTOUA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIPINDI. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Les travaux rassemblent les tâches suivantes : Travaux préparatoires - Etudes ; Terrassement ;

Maçonneries —Raccords divers Charpente — Couverture-plafond; Menuiseries-Bois-Alu vitrerie Travaux de plomberie-sanitaire ;

Travaux de Revêtement sols et Murs-peinture

Les fosses septiques et puisard (assainissement)

Electricité

Peinture

Voirie et Réseaux Divers (VRD).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **23 000 000 (Vingt trois Millions) de Francs CFA**

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du (MINDDEVEL) Exercice 2022

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de BIPINDI.

## 8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis au secrétariat général de la commune de BIPINDI, sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de BIPINDI d'une somme non remboursable de **rente- cinq Mille (35.000) francs CFA**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune de BIPINDI , au plus tard le 09/02/2022 à 12 Heures précises et devra porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0008/AONO/COM.  
BIPINDI/SG/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UN CENTRE DE SANTE  
INTEGRE A NDTOUA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU  
SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **460 000 (Quatre Cent soixante Vingt Mille) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou toute autre structure agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait **en un seul temps le 09/02/2022 à 13 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de BIPINDI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et le Maître d'Ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

### Critères essentiels

I PRESENTATION GENERALE (01 point)

II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (03 points)

III MOYENS HUMAINS (06 points)

IV MOYENS MATERIELS (03 points)

V METHODOLOGIE D'EXECUTION (04 points)

VI CAPACITE FINANCIERE (01 point)

## 15. Attribution

Conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BIPINDI. Tel. : 695 230 001/674 157 376

*BIPINDI le 20 Janvier 2022*

*Le ADMINISTRATEUR*

**NOMO ONGUENE Antony**

## INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/INS/CIPM/2021 DU 07/22/2021 POUR LE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES BATIMENTS, BUREAUX ET TOILETTES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, Maître d'Ouvrage, communique :

**L'établissement NET, B.P. 4499 Yaoundé, Tel : 699 91 80 87, est adjudicataire** de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°005/DC/INS/CIPM/2021 du 07/12/2021 pour le nettoyage et l'entretien des bâtiments, bureaux et toilettes de l'immeuble siège de l'INS, **exercice 2022** ; pour un montant toutes taxes comprises de **27 270 195 (vingt-sept millions deux cent soixante-dix mille cent quatre-vingt-quinze) francs CFA**, avec un délai d'exécution 12 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.

L'adjudicataire est invité à se présenter de toute urgence dans les sept (7) jours ouvrables suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés.) de l'INS, sis au quartier du lac à la rue de l'imprimerie nationale, Tel. 222 23 86 09 (porte 409) pour souscrire la lettre commande.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours ouvrables. Passé ce délai, ces offres seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les entreprises non retenues.

YAOUNDE le 21 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**TEDOU Joseph**

**COMMUNE DE GUIDER**

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°03BIS/DDC/C-GDER/SIGAMP/2021 DU  
20/02/2022**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , PNDP  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

REALISATION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUSMADOUMA DANS LA COMMUNE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, REGION DU NORD

**2. Consistance des prestations**

NA

**3. Cout Prévisionnel**

NA

**4. Allotissement**

LOT UNIQUE

**5. Participation et origine**

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP chargés de l'Hydraulique et bâtiment. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations. Les entreprises concernées ne doivent pas avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières (03) années d'une part et n'être pas inscrites sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP d'autre part.

**6. Financement**

Allocation Commune de GUIDER /PNDP III FED

**7. Consultation du Dossier**

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux. Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune Guider ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Nord à partir du 21/01/2022 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune Guider ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Nord à partir du 21/01/2022 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes.

## 9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies lisibles de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage ou au service communal de passation des Marchés (SCPM).

L'enveloppe cachetée portera la mention:

« AVIS DE CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°03BIS/DDC/C GDER/SCPM/2022 DU 20/01/2022 POUR LA REALISATION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUSMADOUMA DANS LA COMMUNE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, REGION DU NORD»

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » ».

## 10. Delai de Livraison

Quatre vingt dix jours (90) jours calendaires

## 11. Cautionnement Provisoire

NA

## 12. Recevabilité des Offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies lisibles de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage ou au service communal de passation des Marchés (SCPM).

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GUIDER, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le 14/02/2022 à 11 heures précise

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

## 14. Critères d'évaluation

NA

## 15. Attribution

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies lisibles de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage ou au service communal de passation des Marchés (SCPM).

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°03BIS/DDC/C GDER/SCPM/2022 DU 20/01/2022 POUR LA REALISATION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUSMADOUMA DANS LA COMMUNE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, REGION DU NORD» « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » ».

## 16. Durée Validité des Offres

NA

## 17. Renseignements Complémentaires

NA



*GUIDER le 21 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

**YOUNOUSSA BOUBA**

## COMMUNE DE BOT-MAKAK

**DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2022 DU 24 JANVIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION (0,55KM), D'EXTENSION BT TRIPHASEE (0,9KM) DU RESEAU ELECTRIQUE, ET D'INSTALLATION DE 120 EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC AU CENTRE URBAIN DE BOT- MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE**

### FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de **l'électrification**.

**La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière et telles que définies dans le dossier de demande de cotation.**

### Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

### 2. Financement

PNDP III (IDA) et Commune de BOT-MAKAK

### 3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Bot Makak, (**Maitre d'Ouvrage**), à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

### 4. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré **gratuitement à la Mairie de Bot-Makak y compris la version électronique. Et peut être retirée à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP Centre sis à Bastos en face Ecole Internaional le Flamboyant** à partir du **24 Janvier 2022**, pendant les jours ouvrables, entre **8 heures 00** et **15 heures 30 mm**. Dès publication du présent Avis.

### 5. Remises des offres

1. Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de Bot-Makak **au plus tard le 18 Février 2022 à 10 heures précises** contre décharge.

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

### «AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

***N° 001/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2022 DU 24 JANVIER 2022 Relatif aux travaux de réhabilitation (0,55km), d'extension BT triphasée (0,9km) du réseau électrique, et d'installation de 120 équipements d'éclairage public dans la ville de Bot-Makak, Commune de BOT-MAKAK, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre.***

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

**Date et heure limite de dépôt des offres**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

<b>Date limite de réception des offres</b>	<b>Le 18 Février 2022, à 10 heures 00 mm</b>
<b>Lieu de dépôt</b>	<b>Mairie de Bot-Makak</b>

**6. Ouverture des Plis**

1. Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Bot-Makak** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**, à la date, heure et adresse précisées dans la Demande de Cotation.

<b>Date et heure d'ouverture des plis</b>	<b>Le 18 Février 2022, à 11 heures 00 mm</b>
<b>Lieu d'ouverture des plis</b>	<b>Salle de Réunion de la CIPM de Bot-Makak</b>

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

YAOUNDE le 24 Janvier 2022

Le MAIRE

**NKEN NEMB Jean Pascal**

## COMMUNE DE BOT-MAKAK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AAONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/STADL/2022 DU 24 JANVIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE A L'ECOLE PUBLIQUE D'EKOANGOMBE-SUD, ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB, EXERCICE 2022 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA REALISATION DES OPERATIONS SUS-INDIQUEES.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de **Ekoangombe-Sud**, Arrondissement de Bot Makak dans le Département du Nyong et Kellé, Région du Centre.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **Seize millions Cinq Cent Mille francs (16 500 000).**

### 4. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont répartis en un (01) lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics. Possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, sont financés par le **Budget d'Investissement Public (BIP), (MINEDUB) EXERCICE 2022.**

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune DE BOT MAKAK dès publication du présent d'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu aux heures ouvrables à partir de 07h30 à 15h30 min à la Mairie de la Commune de BOT MAKAK au (**Service des Marchés**) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **50 000 F (cinquante mille francs) CFA à la Recette Municipale DE BOT MAKAK**. Non remboursables.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de BOT MAKAK **au plus tard le 16 Février 2022 à 10 heures précises** contre décharge et devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AAONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/STADL/2022 DU 24 JANVIER 2022**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'EKOANGOMBE-SUD, ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. »**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **330 000F (trois cent trente mille Francs) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement de soumission devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement de soumission sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement de soumission sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 16 Février 2022 à 11 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans sa salle de réunions de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence attestation de visite des lieux signés par l'Entreprise et la Commune ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur des travaux du Génie civil ou Génie Rural, justifiant de six (06) ans d'expérience ;

**N.B :** En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

### **Principaux Critères de qualification**

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non).

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) CCAP et CCTP paraphés datés et signés ;
- vii) La méthodologie ;
- viii) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO. ;
- ix) La visite des lieux.

**Le non-respect de 82.14 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.**

Seules les soumissions qui auront obtenues **23 OUI sur 28** pour l'analyse des offres techniques seront admises à l'analyse des offres financières.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bot-Makak attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des caractères dits essentiels ou ceux dits éliminatoires, jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Bot-Makak.

**NB :** Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 1517 (CONAC).

YAOUNDE le 24 Janvier 2022

Le MAIRE

**NKEN NEMB Jean Pascal**

# PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**LETTRÉ DE DEMANDE DE COTATIONS N°002/MINEPAT/PNDP/CSPM/2022 DU 21 JANVIER 2022 RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LE COMPTE DU CONSORTIUM D'ONG/OSC DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS D'INGÉNÉRIE SOCIALE EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITÉS HIMO DU PNDP.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a mis en place le « Programme National de Développement Participatif », en abrégé PNDP qui est un projet multi bailleurs. Dans le but de son bon fonctionnement, il se propose d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer des paiements autorisés au titre de la Lettre Commande pour laquelle cette Demande de Cotations est élaborée.

## 2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de service désignées ci-après : fourniture et installation du mobilier de bureau pour le compte du Consortium d'ONG/OSC dans le cadre de la mise en œuvre des activités d'ingénierie sociale en vue de l'accompagnement des activités HIMO du PNDP. Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir à l'unité HIMO de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour l'Extrême Nord située à Maroua.

## 3. Participation et origine

Le Coordonnateur National invite les prestataires de la liste restreinte ci-dessous, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations.

Madame/Monsieur le Directeur de :

N°	PRESTATAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
1	STE FURNITURE PLAZA	BP : 34 437 Yaoundé	699 48 61 50/ 680 20 75 73
2	AFRILUX	BP : 30388 Yaoundé	690 07 48 46
3	ETS LA GRACE DE DIEU	BP : 6035 Yaoundé	699 91 23 55/677 05 82 08
4	ETS BESTEMBERT	BP : 940 Yaoundé	699 61 32 70
5	ETS TJI CONSEILS	BP : 25 594 Yaoundé	699 51 17 48/677 60 91 75
6	ETS CULINART	Yaoundé	699 41 50 70/661 73 86 87

Le soumissionnaire devra produire les copies certifiées conformes (datant de moins de 03 mois) des pièces administratives ci-après, signées par les autorités compétentes et valables pour l'exercice en cours :

L'attestation d'immatriculation ;



L'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le ministère en charge des Finances ;

L'attestation de non redevance signée des services des Impôts qui certifie que le soumissionnaire a effectué toutes ses déclarations réglementaires en matière d'impôts ;

L'attestation de non exclusion des marchés publics ;

L'attestation pour soumission CNPS ;

L'attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts ;

Le registre de commerce signé par les services compétents ;

L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance.

La caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont le montant est de cent quarante-six mille trois cent soixante-seize (146 376) F CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

NB : L'absence de la caution de soumission constitue le rejet de l'offre.

L'examen de la conformité technique de l'offre est la vérification exhaustive de tous les éléments de l'offre ci-après :

le délai de livraison ;

les photos/images du matériel à livrer sont produites ;

le bordereau descriptif et quantitatif bien renseigné et conforme à celui demandé ;

tous les prix unitaires quantifiés ;

les justificatifs des marchés similaires produits par les soumissionnaires ;

la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés ;

la description technique des prestations.

#### 4. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires (un original et 5 copies) marqués comme tel, à l'adresse ci-après Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD. Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tel.: +237 692 80 75 41, Email: pndp\_cameroun@yahoo.fr, [cpmpndp@yahoo.fr](mailto:cpmpndp@yahoo.fr), au plus tard le 07 février 2022 à 12 heures précises (heure locale) et contenant la mention : « Demande de Cotations N°002/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 du 21 janvier 2021 relative à la fourniture et l'installation du mobilier de bureau pour le compte du Consortium d'ONG/OSC dans le cadre de la mise en œuvre des activités d'ingénierie sociale en vue de l'accompagnement des activités HIMO du PNDP. »

#### 5. Delai de Livraison

La livraison se fera dans un délai de trente (30) jours, dès notification de l'ordre de service de démarrage.

#### 6. Recevabilité des Offres

La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

L'examen de la conformité des pièces administratives

L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) l'attestation d'immatriculation ; (ii) l'attestation de domiciliation bancaire ; (iii) l'attestation de non redevance fiscale ; (iv) l'attestation de non exclusion des marchés publics ; (v) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (vi) l'attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts, (vii) le registre de commerce signé par le service compétent et (viii) l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance.

NB : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii et viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces en original ou copies certifiées conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du Marché.

L'examen de la conformité technique des cotations

L'examen de la conformité technique de l'offre est la vérification exhaustive de tous les éléments de l'offre ci-après :

Le délai de livraison ;

Les photos/images du matériel à livrer sont produites;

Le Devis Estimatif et Quantitatif est fourni et conforme à celui demandé ;

Tous les prix unitaires quantifiés ;

Les justificatifs des marchés similaires produits par les soumissionnaires sont probants ;

La lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite ;

La description technique des prestations.

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

La vérification des opérations arithmétiques : cette vérification se fait en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

#### 7. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le 07 février 2022 à 13 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions N°313 D, au 3ème étage de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.

#### 8. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotations, et la moins disante.

**9. Renseignements Complémentaires**

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD. Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Email: [pndp\\_cameroun@yahoo.fr](mailto:pndp_cameroun@yahoo.fr), [cmpndp@yahoo.fr](mailto:cmpndp@yahoo.fr).

*YAOUNDE le 21 Janvier 2022*

*Le COORDONNATEUR NATIONAL*

***NGA MARIE MADELEINE***

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**